



**l'école de la vie**  
petite enfance



## PROJET D'ETABLISSEMENT

Crèche de l'UGA - 55 places  
Université Grenoble Alpes  
2025



# INTRODUCTION

Accueillir un enfant et sa famille est une mission majeure, évolutive et dynamique. Un grand travail de préparation et de suivi est indispensable pour penser cet accueil au sein d'une société en mouvement.

Nos structures sont un lieu de rencontres et de vie entre les enfants, les familles, les professionnels et nos équipes ressources.

Parce qu'il s'adapte au projet éducatif de la fédération Léo Lagrange, ce projet d'établissement s'appuie sur des valeurs fortes : mixité, laïcité, lutte contre toute forme de discrimination qui nous incitent à prendre des engagements fondamentaux d'accueil nécessaires à l'épanouissement de chacun.

Pour respecter ces engagements nos équipes sont constituées de professionnels spécialisés dans la petite enfance et intégrés à un processus de formation pensé autour de pratiques pédagogiques innovantes et en lien avec les évolutions et recommandations, testées et repensées pour s'adapter à l'individualité des enfants et de leurs proches.

Nous avons l'ambition de proposer un « bien vivre » au sein de nos structures au travers de ces savoir être et savoir-faire, pour que chaque enfant et chaque famille y trouvent une place : pour grandir et s'épanouir, pour se rencontrer et être écouté, sans crainte du jugement, dans un lieu professionnel et convivial dans lesquelles nos professionnels peuvent remplir leur mission en pleine sécurité.





# La charte qualité au service des familles

En étroite collaboration avec les parents, les équipes petite enfance mettent en œuvre au quotidien un projet pédagogique qui favorise la socialisation et l'apprentissage de l'autonomie des enfants et qui garantit la sécurité affective dont ils ont besoin.

La Fédération et ses professionnel-le-s ont l'ambition de faire de ces espaces d'accueil de véritables lieux de vie, de partage, de solidarité et de proximité. Ces établissements sont également des lieux d'apprentissage contribuant au lien social et à l'inclusion de tous et toutes. Les équipes veillent à la cohérence éducative avec la famille et sont attentives à la place de l'établissement dans son territoire. Ce sont autant d'éléments qui illustrent combien l'économie sociale et les valeurs de l'éducation populaire ont leur place dès les premiers mois de l'enfant.

À partir d'un référentiel structurant pour le geste éducatif, notre priorité est de développer un projet singulier inscrit dans un territoire.

Notre charte petite enfance Léo Lagrange nous permet la singularisation et valorisation de nos actions, en lien avec la charte nationale du Jeune enfant. Les références pédagogiques sur lesquelles nous nous appuyons permettent pour chacun de nos dispositifs une adaptation au besoin des habitants et des usagers.



## Nos 9 engagements

- 1 Organiser un accueil sécurisant et personnalisé de l'enfant et de sa famille
- 2 Accompagner le développement sensorimoteur de chaque enfant
- 3 Favoriser le processus de socialisation et d'autonomie de l'enfant
- 4 Accueillir chaque jour l'enfant en respectant sa singularité
- 5 Construire un espace d'éveil, de jeux et de créativité
- 6 Développer la coopération entre professionnel(le)s et parents
- 7 Elaborer une organisation performante
- 8 S'inscrire dans un territoire et développer le partenariat
- 9 Mettre en œuvre le suivi et l'évaluation de nos engagements

# Sommaire général

Ce projet d'établissement a été construit selon le décret 2021-1131 du 30 août 2021 portant sur la réforme des modes d'accueil.

|                                                                                                     |           |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>1. Projet social et de développement durable .....</b>                                           | <b>5</b>  |
| 1.1. Un projet qui répond aux publics accueillis par l'Université Grenoble Alpes .....              | 5         |
| 1.2. L'Université de Grenoble Alpes en chiffres.....                                                | 5         |
| 1.3. Les publics accueillis.....                                                                    | 7         |
| 1.4. Une dynamique via les partenariats.....                                                        | 8         |
| 1.5. Nos actions en faveur du développement durable .....                                           | 9         |
| 1.6. Un environnement maîtrisé pour grandir en santé .....                                          | 12        |
| <b>2. Le projet d'accueil et sa mise en actes.....</b>                                              | <b>16</b> |
| 2.1. Les modalités d'ouverture .....                                                                | 17        |
| 2.2. Les périodes de fermeture .....                                                                | 17        |
| 2.3. Les modalités d'admission des familles.....                                                    | 18        |
| 2.4. Modalités de l'accueil des parents dont l'enfant présente un handicap .....                    | 21        |
| 2.5. Les modalités d'accès aux enfants des familles connaissant des difficultés particulières ..... | 22        |
| <b>3. Le projet éducatif et sa mise en actes .....</b>                                              | <b>23</b> |
| 3.1. La promotion de l'égalité au sein de la structure.....                                         | 23        |
| 3.2. La liberté d'agir pour aider à grandir .....                                                   | 25        |
| 3.3. Une socialisation en douceur.....                                                              | 29        |
| 3.4. Un lieu adapté et sécurisant .....                                                             | 31        |
| 3.5. Le jeu au cœur des pratiques : la première activité de l'enfant.....                           | 41        |
| 3.6. La nature au centre du projet éducatif du multi-accueil.....                                   | 43        |
| 3.7. Un programme d'activités spécifique annuel.....                                                | 45        |
| <b>4. Construire un lien avec chaque famille .....</b>                                              | <b>49</b> |
| 4.1. Le lien de confiance .....                                                                     | 49        |
| 4.2. La participation des familles à la vie de la structure .....                                   | 50        |
| 4.3. Accompagnement à la parentalité.....                                                           | 52        |

# 1. Projet social et de développement durable

## 1.1. Un projet qui répond aux publics accueillis par l'Université Grenoble Alpes

La rédaction du projet s'appuie sur une analyse de la réalité socio-économique du territoire afin de faire émerger un projet local, adapté aux enfants et centré sur une fonction d'accueil. L'ancrage d'une structure au sein de son environnement est décisif afin de maîtriser les enjeux territoriaux.

Ainsi, le projet de la structure doit saisir et comprendre son territoire d'intervention afin de développer et d'ajuster sa mission auprès des familles et de s'inscrire dans une démarche d'animation locale.

Les données issues de l'analyse de besoin faite par l'Université Grenoble Alpes permettent d'analyser les grandes données sociales structurantes. Elles pourront être actualisées à la lumière de l'observation *in situ* des professionnels.

## 1.2. L'Université de Grenoble Alpes en chiffres

L'analyse des besoins menée par l'Université Grenoble Alpes met en évidence une demande forte et structurelle de modes de garde sur le campus de Saint-Martin-d'Hères, qui justifie pleinement la création d'une crèche universitaire. L'enquête réalisée en 2020-2021 auprès de 4 463 répondants (étudiants, enseignants-chercheurs et personnels BIATSS) a permis d'objectiver cette demande : 363 parents d'enfants de moins de trois ans se sont déclarés concernés, dont 150 agents titulaires, 101 enseignants-chercheurs et 96 étudiants. Ce croisement des profils traduit une diversité de situations – stabilité des agents titulaires, forte mobilisation des enseignants-chercheurs aux horaires atypiques, et précarité relative des étudiants-parents – mais dans tous les cas une difficulté réelle à concilier vie familiale et obligations professionnelles ou académiques. La demande est par ailleurs concentrée sur le site de Saint-Martin-d'Hères, où la majorité des étudiants et personnels exercent leurs activités, ce qui renforce la pertinence d'un équipement de proximité implanté sur le campus.

L'étude souligne également que 90 % des couples concernés sont bi-actifs, avec des horaires de départ tôt (7h-8h30) et de retour tardif (17h30-18h30), rendant les modes de garde actuels insuffisants ou inadaptés. Les familles monoparentales, quoique minoritaires, rencontrent des contraintes encore plus fortes, et la demande étudiante, avec un âge moyen de 31 ans pour les parents, reflète l'évolution sociologique des parcours universitaires où la parentalité devient un enjeu croissant. Le profil type des répondants est celui d'une femme de 34 ans, en couple, aux revenus moyens situés entre 2 500 et 4 500 €, ce qui correspond à une population disposant d'une capacité contributive mais exigeant une tarification équitable et compatible avec le barème PSU de la CAF.

Face à ces besoins, l'UGA a décidé d'aménager l'ancien Centre de Santé Universitaire situé rue de la Piscine, sur un site particulièrement bien desservi par les transports en commun (tram B et C, pistes cyclables, stationnement).

Le bâtiment, de 784 m<sup>2</sup> SDO, se prête à une restructuration en établissement d'accueil du jeune enfant de 55 places, réparties en trois unités de vie inter-âge. Le projet intègre des espaces extérieurs aménagés, une salle de motricité et une restauration en liaison froide, garantissant un haut niveau de qualité pédagogique et sanitaire. La conception environnementale est pensée en cohérence avec le patrimoine arboré du campus, et le programme prévoit une rénovation énergétique complète assortie d'une certification type BBC rénovation.

Au-delà de la réponse aux besoins internes de l'UGA, la crèche universitaire a vocation à s'ouvrir à un public élargi, incluant les enfants d'agents du rectorat, du CROUS, ainsi que des associations partenaires telles que France Horizon. Ce choix renforce son utilité sociale et son ancrage territorial, en cohérence avec la politique d'action sociale et d'attractivité de l'Université. L'équipement contribuera ainsi à améliorer l'égalité des chances entre étudiants parents et non-parents, à soutenir la carrière des jeunes chercheurs, et à fidéliser les personnels, tout en offrant une solution locale adaptée aux contraintes horaires et géographiques de la communauté universitaire.

Ainsi, l'ouverture d'une crèche sur le campus de Grenoble répond à une double exigence : un besoin massif et objectif en matière de modes de garde pour les enfants de moins de trois ans, et une opportunité stratégique de renforcer l'attractivité et la cohésion de la communauté universitaire. En mutualisant ses services avec les acteurs locaux et en adoptant une gestion responsable et inclusive, cet EAJE constituera un levier social majeur au service des familles, de la réussite académique et du bien-être au travail.

### Nos objectifs sociaux sont les suivants :

#### **Répondre à tous les besoins parentaux**

- Faciliter les moyens de garde des enfants de moins de 4 ans
- Faciliter les conditions de travail des parents habitant et/ou travaillant sur le territoire
- Soutenir les parents au travers de l'accompagnement à la parentalité

#### **Faire vivre la petite Enfance sur le territoire**

- Développer un partenariat avec les structures et les parents pour assurer la complémentarité des services
- Collaborer avec les partenaires institutionnels (CAF, PMI, Département...) et les différents acteurs du territoire

#### **Garantir un accueil de qualité aux familles**

- Assurer le bien-être de l'enfant et le mettre au cœur de la politique pédagogique de l'EAJE
- Favoriser l'éveil de l'enfant par la découverte d'activités diverses et le sensibiliser à la notion de vie collective.

#### **Lutter contre toutes formes de discriminations**

- Garantir la mixité du public accueilli
- Favoriser l'accueil d'enfants en situation de handicap
- Renforcer l'accueil occasionnel

## 1.3. Les publics accueillis

### L'ENFANT

Définition : C'est un être humain avec des **droits et une dignité**. Ce qui caractérise l'enfant, c'est sa **jeunesse et sa vulnérabilité**. En effet, l'enfant est un être en pleine croissance, un adulte en devenir, qui n'a pas les moyens de se protéger seul » (convention internationale relative aux droits de l'enfant)

**L'enfant est au cœur de notre projet éducatif.** Aussi, notre souci premier est de rassembler l'ensemble des facteurs indispensables à son bien-être et à son développement.

### LES PARENTS

Définition : Le terme parent, relatif à la famille, désigne la **personne qui élève et protège l'enfant**. La parentalité qualifie le **lien entre un adulte, homme ou femme, et un enfant**, quelle que soit la structure familiale dans laquelle ce lien s'inscrit, dans le but d'assurer le soin, le développement, l'éducation et le bien-être de l'enfant ( Larousse).

Nous reconnaissons la place des parents **en tant que premiers éducateurs de leurs enfants**. La complémentarité éducative nécessaire passe par une confiance réciproque entre les professionnels et les parents et par leur association à la vie de l'établissement

### L'EQUIPE DU MULTI-ACCUEIL

C'est une équipe pluridisciplinaire de **personnels qualifiés** dans le secteur de la petite enfance : CAP Petite Enfance/ Educateur de Jeunes Enfants, Auxiliaire de Puériculture, Nous nous engageons à respecter le **taux d'encadrement** garantissant des conditions pour un accueil de qualité.

Le renfort de compétences est assuré par un RSAI, une psychologue, et par des agents polyvalents, en charge de l'entretien et de le réchauffe des repas.

### L'EQUIPE RESSOURCES

De **nombreux acteurs** sont sollicités permettent une dynamique favorable pour la **mise en mouvement du projet** ; partenaires associatifs, culturels, éducatifs, écoles, du territoire...

Le fonctionnement adapté du service est réalisable grâce aux services support de Léo Lagrange et aux **partenaires institutionnels** (CAF, PMI).

## 1.4. Une dynamique via les partenariats

La structure s'inscrit **dans l'environnement social et culturel** de sa zone d'influence et s'appuie sur :

- Un partenariat institutionnel,
- Un partenariat associatif,
- Un partenariat de projet.

Nous sommes convaincus que la **coopération des différents acteurs** (institutions, associations) permet de **mutualiser les compétences** de chacun, en favorisant une cohérence territoriale d'intervention éducative auprès des enfants. La crèche s'inscrit bien dans une dynamique à l'échelle du territoire. Aussi nous serons **vigilants à toutes les opportunités de partenariat et de collaboration**.

*Nous avons listé ci-après l'ensemble des partenaires de votre territoire avec lesquels nous entendons collaborer.*

### LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

L'Université Grenoble Alpes  
La PMI  
La CAF et la MSA  
Le Conseil Départemental

### LES AUTRES PARTENAIRES

#### Les partenaires envisagés

- Un psychologue qui suivra l'équipe pour l'analyse de la pratique sur 12 séances de 1h30 annuellement.
- Différents intervenants extérieurs pédagogique (intervenants yoga, musique, conférenciers).
- L'intervention d'une psychomotricienne.
- Une diététicienne pour travailler sur l'organisation des repas en termes de santé, d'éducation et d'environnement.
- Une entreprise locale pour fournir nos consommables et produits d'entretien.
- La Médiathèque départementale de l'Isère (Site de Saint-Martin-d'Hères) pour animer des ateliers de contes ; la responsable de la crèche empruntera également chaque mois une sélection de livres ;
- La Maison Retraite Du Bon Pasteur pour la mise en place d'ateliers intergénérationnels (jardinage, cuisine, lecture...) ;
- Les écoles maternelles de proximité pour des projets passerelle.

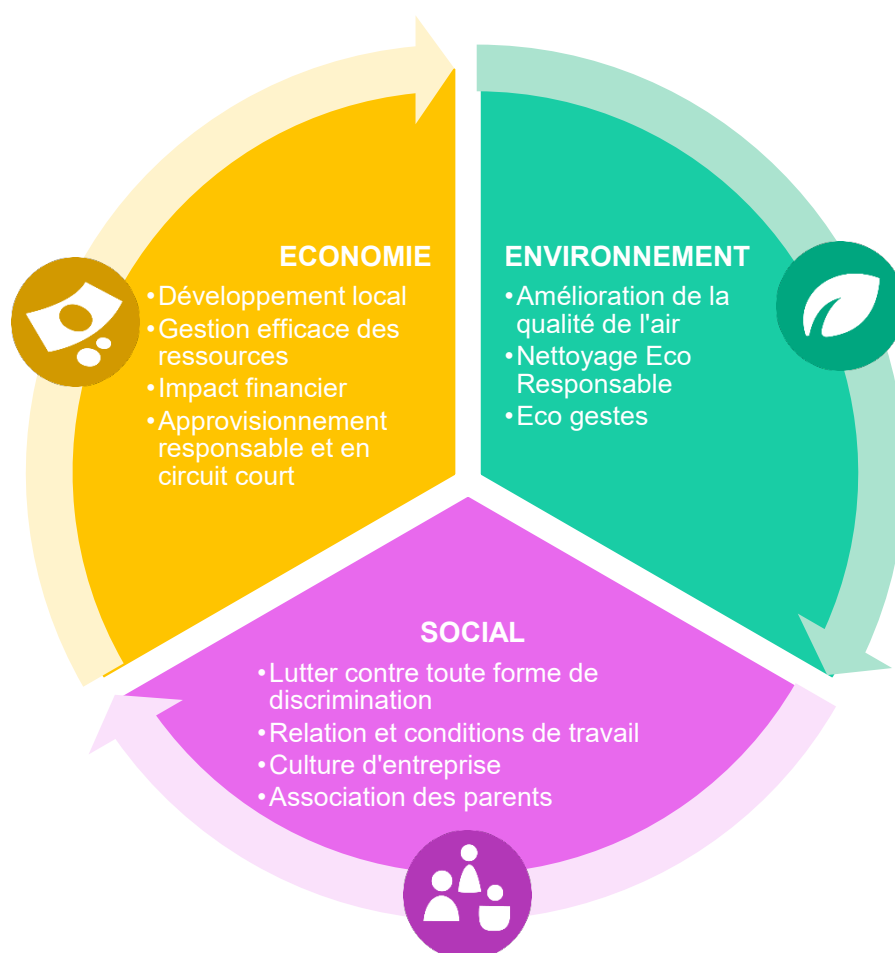
## 1.5. Nos actions en faveur du développement durable

### 1.5.1. Une évolution continue de nos pratiques

Depuis plusieurs années nous réfléchissons à l'impact environnemental de nos activités humaines. Nous avons déjà mis en place un ensemble de process et d'actions pour concilier qualité de service, préservation de la santé, bien-être des enfants et protection de l'environnement.

« Je prends conscience de mon impact et je fais mon possible pour le réduire » : voici la démarche dans laquelle nous progressons. Cette dynamique nous pousse toujours plus loin dans notre responsabilisation face à l'environnement et notre consommation.

Nous vous proposons ci-après des actions mises en place au sein de nos structures. Cette liste ne se veut pas exhaustive, mais a vocation à présenter les différents engagements réalisés.



## 1.5.2. Des initiatives au quotidien

### 1.5.2.1. Une politique d'achat responsable pour les repas

#### Repas du midi

La restauration de la crèche sera assurée en liaison froide par notre prestataire de confiance API Premiers Pas, spécialisé dans la confection de repas adaptés à la petite enfance. Ce choix garantit une alimentation équilibrée, sécurisée et respectueuse des besoins spécifiques des jeunes enfants, tant sur le plan nutritionnel que sanitaire. Les repas seront livrés quotidiennement dans le respect strict de la chaîne du froid, puis remis en température par l'équipe encadrante selon les protocoles en vigueur.

Nous veillerons à ce que l'ensemble de la prestation s'inscrive dans le cadre de la loi Egalim, avec une attention particulière portée à la qualité et à la traçabilité des produits : approvisionnement en produits frais, de saison et issus en priorité de l'agriculture biologique ou de filières locales, réduction du gaspillage alimentaire, menus diversifiés et adaptés aux différents régimes, y compris les régimes spécifiques (allergies, contre-indications médicales). Nous garantissons l'élaboration des repas adaptés aux tout petits, proposant a minima 50% de produits durables, dont 20% de produits issus de l'agriculture biologique et conformes au contrôle de l'hygiène et à l'application de la méthode de type « HACCP », conformément à la réglementation (Egalim).

En intégrant ce partenariat avec API Premiers Pas, nous faisons le choix d'un modèle de restauration responsable, conforme aux exigences réglementaires et porteur d'une véritable valeur éducative autour du goût, de la santé et du respect de l'environnement.

Nous envisageons également de proposer un partenariat aux artisans locaux pour la confection des goûters, en circuit court.

- Féculent : le contact sera fait avec la boulangerie de la commune
- Produit laitier ; contact à prendre avec la fromagerie de la commune
- Les fruits mis à disposition au goûter sont issus des repas livrés du midi

### 1.5.2.2. Un traitement maîtrisé des déchets

Maîtriser ses déchets est devenu une nécessité pour notre planète. Là encore, travailler avec les enfants dès leur plus jeune âge, y associer les parents, former les professionnels sont des leviers que notre association d'éducation populaire défend au quotidien.

Nous travaillerons à :

- **Eviter le gaspillage** : alimentaire, matériel, favoriser la réparation plutôt que les achats, travailler sur le recyclage (dans des activités avec les enfants par exemple).
- **Choisir nos produits en tenant compte de leur impact écologique** : réduire les emballages, éviter les produits jetables. Privilégier des matières naturelles dans les activités (laine, rafia, terre...).
- **Trier nos déchets** : Le circuit des déchets dans l'établissement doit être bien identifié et surtout respecté. Nous nous engageons à sensibiliser chaque professionnel pour la mise en place du tri.

### 1.5.2.3. Au global



La vaisselle et biberon en plastique, contenant possiblement des des perturbateurs endocriniens sera remplacée au profit de vaisselle en verre ou en inox.\*



Le tri des déchets est en place (papier, verre et matériaux recyclables), nous pourrions également mettre en place le compostage des déchets



Nous envisageons d'utiliser l'action mécanique des microfibres et d'investir dans un nettoyeur vapeur pour de réduire l'usage de produits d'entretien et améliorer la qualité de l'air ainsi que de diminuer les perturbateurs endocriniens.



En partenariat avec une association de couture, nous prévoyons la confection de lingettes lavables pour la toilette des enfants et les surchaussures avec des tissus de récupérations (nappes, draps).



Pour la gestion usuelle de la structure, nous privilégions les mails (envoi de factures, dossiers d'inscription, échanges d'informations avec les familles), utilisation du recto verso et réutilisation du brouillon



Nous essayons de limiter l'achat de matériel neuf et favorisons les matériaux de récupération.



Nous sommes vigilent à éteindre les lumières en quittant une pièce et limiter le gaspillage de l'eau



Nous programmons des temps de travail ou réunions en visio pour limiter l'impact des volumes de déplacements

Nous nous engageons à

- Permettre le bon déroulement de la collecte collective sur le territoire
- Mettre en place le compostage des déchets en concertation avec l'équipe technique du personnel de l'Université de Grenoble



#### 1.5.2.4. Une éducation permanente

##### Auprès des équipes :

Selon les principes fondamentaux du développement durable, la responsabilité de chacun et la participation de chacun sont les garants de la transition et du changement. Chaque professionnel est une personne ressource et agit selon ses compétences spécifiques, ses sensibilités sur les sujets environnementaux et son champ d'action.

Ainsi nous étayons notre regard pour agir "développement durable" sur l'ensemble de nos postes de travail : de l'agent de restauration, aux professionnels de terrain, en passant par l'équipe de direction.

##### Auprès des familles :

Les parents et leurs enfants sont des partenaires essentiels dans cette démarche. Par des actions de prévention et de sensibilisation nous accompagnons les petits enfants dans leur construction de futurs citoyens responsables et soucieux de l'environnement. Les parents peuvent être des personnes ressources qui nous aident à aller plus loin.

Nous nous engageons à organiser un temps d'information et de sensibilisation liées aux déchets une fois par an.

## 1.6. Un environnement maîtrisé pour grandir en santé

##### Lien avec le contexte :

4<sup>ème</sup> Plan National Santé Environnement (2020 – 2024)

Il définit 4 grands axes dont 2 sur lesquelles nous pouvons agir :

- Axe 1 : S'informer, se former et informer sur l'état de mon environnement et les bons gestes à adopter
- Axe 2 : Réduire les expositions environnementales affectant la santé humaine et celle des écosystèmes

| DEMARCHE DE QUALITE ENVIRONNEMENTALE                                                | SOLIDARITE ET EQUITÉ                                                                | PRINCIPE DE GOUVERNANCE                                                               |
|-------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|
|  |  |  |
| Les gestes écologiques et citoyens<br>Jardin potager                                | Actions de Soutien à la Parentalité<br>Brocante à la puériculture                   | Comités d'usagers<br>Formation et sensibilisation au développement durable            |

### 1.6.1. Un référent santé sur la structure

Le référent santé et accueil inclusif (RSAI) du multi-accueil de l'UGA harmonise les pratiques par la mise en réseau dans le but de créer une valeur ajoutée Santé dans l'accompagnement global des familles utilisatrices de nos structures.

Cette action est consolidée par l'actuelle réforme des modes d'accueil qui prévoit de faire évoluer l'accompagnement en santé dans tous les modes d'accueil et qui prévoit l'intervention d'un référent santé sur chaque structure.

Le référent santé a pour mission de :

**Développer, mettre en œuvre ou initier des actions en faveur de la prévention, promotion et éducation à la santé auprès des enfants et des familles, au travers de la veille juridique, sanitaire et sociale.**

**Avec les objectifs opérationnels suivants :**

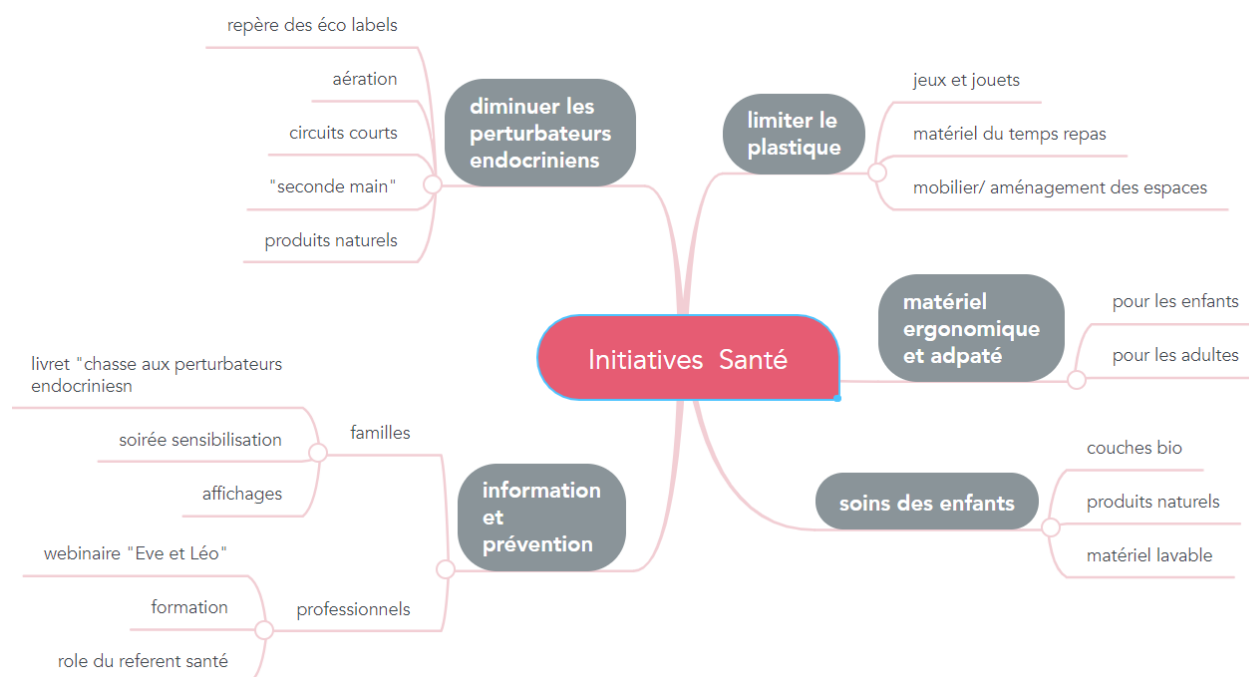
- Assurer la prévention et la surveillance médicale des enfants.
- Favoriser le lien avec le médecin référent de la structure.
- Garantir la mise en œuvre des protocoles d'hygiène, s'assurer de leur conformité et actualisation, initier si besoin des actions correctives.
- Favoriser l'intégration des enfants présentant un handicap ou atteint d'une affection chronique, ou tout problème de santé nécessitant un traitement ou une attention particulière.
- Mener des actions de prévention/sensibilisation auprès des familles qui intègre la notion de bien-être physique, mental, et social comme par exemple les violences éducatives ordinaires.
- Participer aux actions d'éducation et de promotion de la santé auprès du personnel ; former le personnel aux règles d'hygiène régissant la crèche.
- Mener des actions permettant la promotion et la valorisation de nos missions de prévention santé sur le territoire (promotion de l'intérêt de la socialisation et de l'accueil occasionnel).
- Favoriser le partenariat avec les acteurs en santé du territoire.

Au travers d'un processus de formation continue sur des thématiques cibles, des outils seront construits à destination des équipes et des parents.

Le multi-accueil fait appel aux services d'un médecin externe à la crèche, qui assure les missions de Référent Santé et Accueil Inclusif.



## 1.6.2. Des initiatives du quotidien



## 1.6.3. Rendre la nature accessible pour sensibiliser le tout petit à la préservation de l'environnement

L'éveil à la nature permet d'inculquer différents apprentissages aux enfants, mais aussi de les sensibiliser au respect de l'environnement.

### Une pédagogie active : un éveil et des apprentissages par les sens

La nature joue un rôle essentiel dans l'épanouissement de l'enfant. Payam Davdand est un médecin, docteur en épidémiologie de l'environnement relate « L'environnement naturel (...) fournit aux enfants des opportunités uniques d'apprentissage que ce soit en matière d'engagement, de prise de risques, de découverte, de créativité, de maîtrise des situations, d'estime de soi.

Il inspire une variété d'états émotifs – comme l'émerveillement – et améliore les aptitudes psychologiques censées avoir une influence positive sur les différents aspects du développement cognitif »

L'objectif est vraiment de **favoriser des expériences sensorielles**, ludiques et positives avec la nature.

Ces expériences « en nature » permettent de découvrir la richesse de la faune et la flore, des matériaux et de **développer des compétences lors du contact avec l'environnement naturel** (langage, motricité, créativité, plaisir).

## Respecter la nature et initier aux bonnes pratiques environnementales dès le plus jeune âge

Les actions mises en place pouvant être en place sur le multi-accueil de l'UGA :

| Eau                                                                                                                                              | Tri des déchets                                             | Alimentation                                                                                                        | Fait maison et récup                                                                                                                  | Préservation de la bio diversité                                     |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Récupérer l'eau de pluie et l'eau du repas</li> <li>• Ne pas laisser couler l'eau du robinet</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• compost</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Limiter le gaspillage alimentaire</li> <li>• Culture au potager</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Activités de fabrication maison</li> <li>• Collecte et réutilisation de matériaux</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Hôtel à insectes</li> </ul> |

## En route pour un petit jardin de la bio diversité

L'objectif principal de cette action consiste à sensibiliser les enfants dès leur plus jeune âge – mais aussi le personnel et les parents – à la biodiversité et à sa préservation, au travers de la création de « jardins de biodiversité ». Elle permet également d'accroître la surface d'espaces verts propices à l'accueil de la biodiversité.

- Utilisation des zones fleuries et plantation de bulbes,
- Installation de mangeoires pour les oiseaux,
- Installation de jardinières

Chaque aménagement fera l'objet d'animation, avec la proposition d'une thématique spécifique dans le conseil d'établissement, pour la réalisation d'un projet partagé.

### JARDINIERS ET BRICOLO EN HERBE

Fleurs, plantes, plantes aromatiques... atelier de découverte de la nature à travers le jardinage et le bricolage « bio »

Les enfants pourront fabriquer des mangeoires à oiseaux en boîte à œufs, fabriquer des micro-jardins dans des contenants recyclés (bouteille d'eau coupée, pot de confiture, pot de yaourt...)

## 2. Le projet d'accueil et sa mise en actes

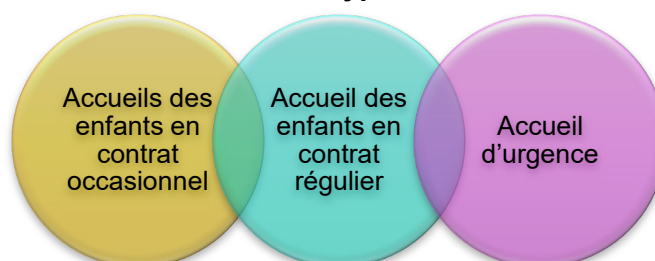
### Cet établissement fonctionne :

Dans le cadre des prescriptions des articles R2324-16 et R2324-47, des décrets N° 2000-762 et 2007-230 du code de la santé publique et de ses éventuelles modifications. L'établissement est contrôlé par la Protection Maternelle et Infantile.

Et conformément au décret 2021-1131 du 30 août 2021 portant sur la réforme des modes d'accueil, à l'arrêté du 31 août 2021 portant sur le référentiel alimentaire, à l'arrêté du 8 octobre 2021 relatif à l'accueil en surnombre.

La crèche de l'UGA possède une capacité de 55 places.

→ L'offre de la structure s'articule autour de **3 types d'accueil**.



### L'ACCUEIL REGULIER de 2<sup>1/2</sup> mois à 4 ans :

Il représente la capacité de l'établissement en termes de réservations pour les enfants accueillis régulièrement.

### L'ACCUEIL OCCASIONNEL

Ce sont les heures de garde proposées aux familles dont le besoin de garde est ponctuel. L'inscription se fait en fonction des disponibilités.

### L'ACCUEIL D'URGENCE

L'urgence peut concerner :

Les parents en situation de recherche d'emploi ou d'insertion professionnelle et dont l'absence de mode de garde pourrait entraîner un renoncement à un stage ou un emploi ; des situations familiales difficiles exceptionnelles pour des raisons de santé, d'accouchement, de séparation imposant le besoin d'un relais pour la garde de l'enfant ; l'indisponibilité non prévue du mode de garde habituel de la famille ; les demandes des partenaires sociaux (PMI, Conseil Général...).

*Le caractère de la situation d'urgence sera évalué par la directrice.*

**Ce type d'accueil sera de courte durée d'un mois renouvelable 1 mois supplémentaire. Nous accompagnerons la famille dans une recherche de mode de garde, en partenariat avec le Relais Petite Enfance du territoire, si l'accueil ne peut se pérenniser sur la structure.**

### ➔ **L'Établissement accueille des enfants âgés de 10 semaines à 4 ans.**

Le multi-accueil organise un service à destination des agents titulaires, enseignants-chercheurs et étudiants de l'Université Grenoble Alpes.

Les enfants peuvent être accueillis dès l'âge de 10 semaines jusqu'à la date de leur 4<sup>ème</sup> anniversaire.

Pour tout accueil d'un enfant âgé de moins de 10 semaines, une dérogation devra être sollicitée auprès du médecin PMI.

Les enfants en **situation de handicap peuvent être accueillis jusqu'à leur sixième anniversaire**, sous réserve d'une dérogation par le médecin de PMI.

## 2.1. Les modalités d'ouverture

La structure est ouverte du lundi au vendredi de **07h30 à 18h30, du lundi au vendredi, conformément au cahier des charges.**

**Nous nous engageons à informer l'Université Grenoble Alpes de tout intérêt de modification de cette amplitude horaire, en lien avec l'observation des besoins des parents.**

Cependant, afin de préserver les temps de repas, d'activités et les siestes des enfants, certaines plages horaires sont à respecter pour les temps d'accueil et de départ :

- Arrivées de 07h30 à 10h30
- Départ avant 11h00 pour les enfants qui ne prennent pas leur repas à la crèche
- Arrivées avant 12h00 pour les enfants qui font la sieste en début d'après midi

Aussi, toute demande exceptionnelle de départ ou d'arrivée sur ces plages horaires sera étudiée par la directrice.

## 2.2. Les périodes de fermeture

La structure est fermée :

- 4 semaines au début du mois d'août,
- 1 semaine pendant la période des fêtes de fin d'année,
- 3 journées pédagogiques par an,
- Les jours fériés,
- 1 pont au mois de mai.

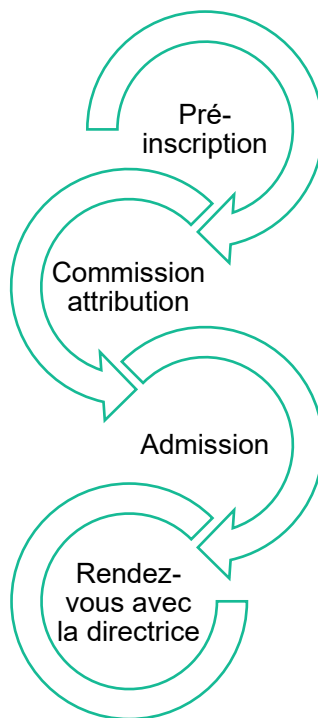
Les dates seront communiquées aux parents, après validation de l'Université de Grenoble.

Pendant les vacances scolaires des périodes de fermeture ou d'aménagement d'horaires peuvent avoir lieu, en fonction des besoins des familles recensées.



## 2.3. Les modalités d'admission des familles

### LA DEMARCHE D'INSCRIPTION POUR L'ACCUEIL REGULIER



### LA COMMISSION D'ADMISSION

Les places au sein de la crèche de l'UGA sont attribuées à l'issue de la commission d'attribution organisée en lien avec l'Université Grenoble Alpes et selon les critères établis conjointement.

Les parents seront systématiquement informés par écrit de la décision de la commission d'admission. Dans le cas d'un refus, la famille peut maintenir sa demande qui sera alors réétudiée lors de la prochaine commission d'admission.

### LA DEMARCHE D'INSCRIPTION POUR LES AUTRES TYPES D'ACCUEIL

Concernant les demandes d'accueil occasionnel en cours d'année et l'accueil d'urgence la demande peut se faire directement auprès de la directrice, qui est responsable de l'attribution des places en fonction des places disponibles.



### 2.3.1. Premier temps d'accueil au sein du service et visite de la structure

Le premier accueil est un temps fondamental et **détermine la relation future entre les parents, l'enfant et l'équipe**.

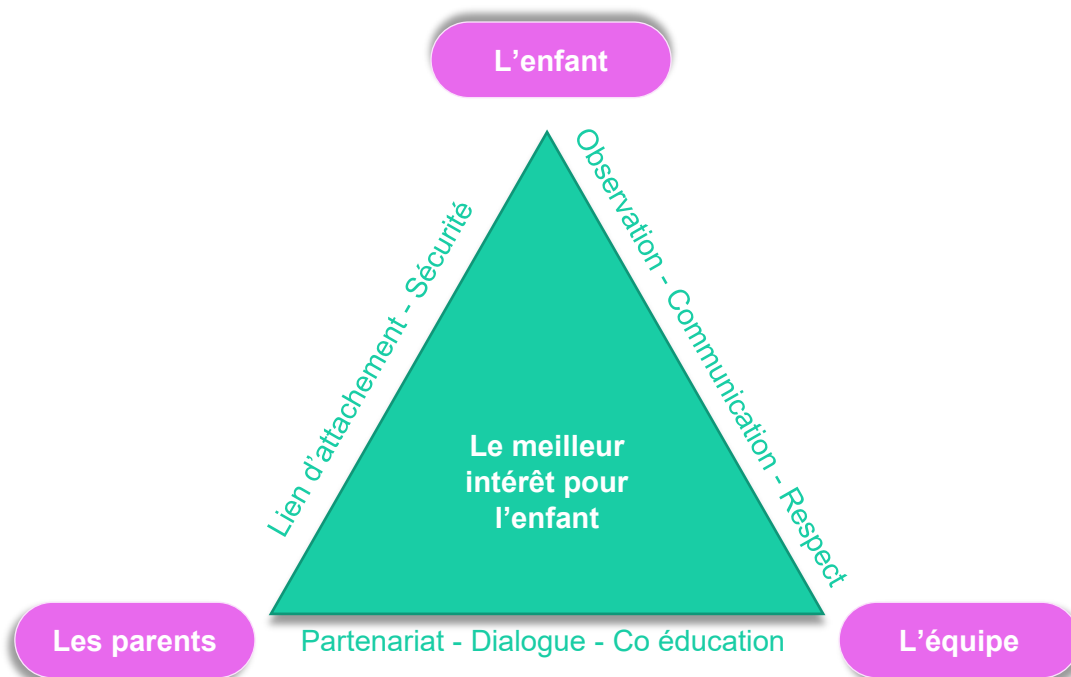
La collaboration entre parents et professionnels nécessite une intense communication ; cette première étape est donc fondamentale. Accueillir un enfant, c'est aussi prendre en compte son histoire. De ce fait, l'équipe reconnaît la place première qu'occupe la famille auprès de l'enfant, tant au niveau éducatif, culturel, que social.

C'est la directrice qui reçoit sur **rendez-vous les parents**. Elle fait avec eux une visite de la structure, présente le projet d'établissement et le règlement de fonctionnement. Ce temps permet de répondre aux questions des parents, de les rassurer et de constituer un dossier d'admission.

Elle décrit le fonctionnement du service et s'attache à recueillir les besoins des parents.

### 2.3.2. Modalités d'organisation et place des parents pour la période de familiarisation

Les modalités d'organisation de la période de familiarisation vont déterminer la relation de confiance entre les parents, l'équipe et l'enfant.



La durée est variable et est en fonction des besoins singuliers de chaque famille. Elle est progressive et c'est un point de passage primordial pour un accueil sécurisant et de qualité.

**Un référent** dans l'équipe est désigné pour cette période de familiarisation. Il permet aux parents et à l'enfant d'avoir un repère pour les premiers temps d'accueil.

- La première rencontre se passe en présence des parents et de l'enfant : c'est un temps de prise de connaissance.
  - La référente s'appuie sur une « fiche d'adaptation » sur laquelle elle renseigne les habitudes de vie de l'enfant, à la maison notamment. Cette fiche est un support au dialogue avec les parents et permet, par la suite, à toute l'équipe du groupe d'enfants de s'y référer pour le connaître et répondre à ses besoins en respectant ses habitudes familiales.
- ➔ **Pour aller plus loin** : un livret d'accueil des familles sera établi et servira de support à la période de familiarisation. Il présentera
- La journée type au sein de la crèche
  - Les valeurs fortes du projet de la structure
  - Le rôle de l'équipe pluri disciplinaire
  - Le conseil de parents et la place des familles
- Après ce 1er temps, il est proposé à la famille la planification de temps d'accueil pour l'enfant au sein de la structure, sans ses parents : des plages horaires, élargies de jours en jours, sont proposées en accord avec le référent afin de s'adapter aux besoins de l'enfant et de ses parents.
  - Au vu des réactions des parents et des enfants, l'équipe adapte l'organisation de cette période afin de ne pas « bousculer » les rythmes.

## 2.4. Modalités de l'accueil des parents dont l'enfant présente un handicap

L'accueil d'un enfant porteur de handicap ne s'improvise pas, c'est un cheminement complexe pour l'équipe, les parents mais aussi l'enfant, qui comme tout autre enfant devra s'adapter à un nouveau contexte et à la vie en collectivité.

De fait, une vraie réflexion s'inscrit au cœur du projet éducatif de la structure. Notre volonté est de développer une démarche pro active afin d'être en capacité de **mettre en place des actions ordinaires**, des moments de partage et de découverte, permettant le vivre ensemble et l'accueil de tous.

Nous nous attachons à :

- Pouvoir répondre aux besoins spécifiques de l'enfant,
- Au travers d'une relation étroite avec la famille, qui détient « les clés » des gestes du quotidien de l'enfant
- Grâce au soutien de personnes compétentes,
- En informant et en formant les équipes.

Les besoins de l'enfant en situation de handicap et les contraintes de l'équipe d'encadrement seront identifiés pour permettre un accueil adapté.

La crèche n'est pas un lieu spécialisé ou médicalisé, il s'agit d'un espace d'éveil et de découvertes où l'enfant va pouvoir grandir, s'éveiller. Pour la famille c'est un lieu de soutien à la fonction parentale, de répit, ou de transition. Accueillir un enfant porteur de handicap dans un lieu Petite Enfance, c'est lui proposer un espace de vie en dehors de sa sphère familiale et des lieux de soins.

Un travail en partenariat avec la PMI, le CAMSP est nécessaire pour adapter l'accueil et répondre au mieux aux besoins de l'enfant.

L'inclusion d'enfants porteurs de handicap nécessite la mise en œuvre d'un **protocole d'accueil individualisé**, permettant de garantir des conditions d'accueil adaptées.

Il est établi **en lien avec le médecin traitant de l'enfant et le référent santé de la crèche** et définit

- Le temps d'accueil,
- Les aménagements à prévoir et les intervenants extérieurs,
- La personne référente,
- Les consignes de soins à donner.

## 2.5. Les modalités d'accès aux enfants des familles connaissant des difficultés particulières

De la halte-garderie aux accueils de loisirs associés ou non, à l'école, de la Maison de Quartier ou du Centre social au Contrat Éducatif Local, nous contribuons au développement de chaque enfant et à l'accès de tous à des loisirs éducatifs de qualité. Aussi, nous sommes particulièrement attentifs aux populations dites fragiles.

### Places d'urgence

Dans le cadre de l'article L 214-7 du Code de l'action sociale et des familles, le Multi-Accueil accueille les enfants des parents bénéficiaires du RSA, de l'allocation parent isolé, de l'allocation de solidarité spécifique ou de primes forfaitaires, ou qui suivent une formation rémunérée.

Ces accueils se font dans le cadre des places « en surnombre » autorisées par la réglementation.

### Actions de soutien à la parentalité

Nous veillerons à **lutter contre l'isolement** de certains adultes dans leur fonction parentale, à offrir des espaces de construction et de cohérence entre tous les adultes exerçant cette parentalité, mais aussi un terrain d'échange de compétences entre parents. Ces animations offriront tout simplement aux familles l'occasion **d'un dialogue parents/enfants différent**, hors du cadre familial habituel, en vue de découvrir des aspects de l'autre qu'il ne connaît généralement pas, pour finalement mieux le connaître et le comprendre dans sa complexité.

### Objectifs des Actions

- Consolider les liens familiaux.
- Soutenir et accompagner les parents dans leur fonction éducative.
- Aménager des temps d'animation et proposer des espaces de paroles où les familles pourront s'exprimer et échanger sur leurs expériences parentales.
- Aider les parents à s'inscrire dans les réseaux d'écoute afin de consolider les liens parents-enfants.
- Informer et orienter les parents.

## 3. Le projet éducatif et sa mise en actes

### 3.1. La promotion de l'égalité au sein de la structure

#### 3.1.1. Promouvoir un accès à tous

##### 3.1.1.1. Accès à la diversité des besoins et attentes parentales

Nos lieux d'accueil sont des lieux de vie collective, et nous sommes vigilants à ce qu'ils répondent au besoin de chaque parent.

Pour les familles, le milieu d'accueil peut-être :

- **Un lieu de répit** avec la certitude que tout y sera mis en œuvre pour que leur enfant puisse grandir, s'épanouir, se sentir bien, développer au mieux ses compétences, dans l'optique d'accroître ses chances pour l'avenir.
- **Un lieu de socialisation** pour l'enfant comme pour le parent, de manière à rompre la solitude à travers le contact avec l'équipe et les autres parents.
- **Une réponse à leurs besoins de garde** pour aller travailler, pour retrouver une vie qui ne tourne pas uniquement autour du handicap de l'enfant.
- **Un espace pour recevoir des conseils** et astuces qu'ils pourraient mettre en œuvre à la maison.
- **Un espace de transition** vers un ailleurs, vers un avenir, grâce au réseau dans lequel s'insère le milieu d'accueil.

##### 3.1.1.2. Accès pour chaque enfant

Nous sommes amenés à gérer, au quotidien, la diversité au sein des groupes d'enfants : diversité des personnalités, des compétences et difficultés de chacun et donc diversité des besoins auxquels il faut répondre, au sein d'un même groupe, dans un même espace de vie. Ceci nécessitera de la part du professionnel une attention et une observation fines de la dynamique de groupe pour que chaque enfant y trouve sa place et s'y sente bien.

Nous veillerons à favoriser l'inclusion qui promeut des valeurs humaines et justes, notamment le droit qu'à chacun d'avoir une place au sein de la société.

### 3.1.2. Faire vivre la diversité

Notre société, de plus en plus multiple, est appelée à le devenir davantage encore. Eduquer à la diversité est aujourd'hui une nécessité et une urgence pour tous.

Nos structures d'accueil sont des endroits privilégiés pour travailler ces questions avec les enfants. Par le fait qu'ils sont des lieux d'éducation par l'action, ils permettent, moyennant certaines conditions, d'agir sur les représentations, le discours, les attitudes, les gestes quotidiens. Ils permettent des rencontres, des projets où chacun peut être respecté.



#### 3.1.2.1. Construire un quotidien adapté : lutter contre les stéréotypes de genre

Bien souvent dans un esprit bienveillant, sentimental, inconscient, créé collectivement, involontairement, nous sommes porteurs de stéréotypes hérités de nos valeurs.

Le champ de la petite enfance apparaît comme un espace protégé, qui serait basé sur des pratiques portées par des valeurs d'égalité et de respect de chacun.

Des points saillants sont identifiés et seront exploités pour favoriser la neutralité des prises en charge.

#### Constats

Propositions de jeu : motricité versus calme et apparence

Gestion des émotions : réactions comportementales versus câlins et discussions

Mouvements et usage du corps : compétitivité versus plaisir

Vêtements : confort versus apparence, choix des couleurs

Objets et jouets : renvoi à des compétences différenciées et stigmatisantes

Littérature enfantine : héros majoritairement masculins

#### Engagements

Encourager tous les enfants à tous types de jeux ; ateliers de mise en pratique pour favoriser l'égalité filles garçons

Ne pas présumer qu'un enfant dispose d'un caractère ou réaction spécifique selon son sexe

Mouvements et usage du corps : compétitivité versus plaisir

Utiliser des mots neutres pour décrire les réactions des enfants ou leurs vêtements quand ceux-ci nous les montrent.

Veiller à l'utilisation des pronoms il et elle dans les comptines et les chansons

Faire un choix éclairé des objets, jouets et livres

Sensibiliser les parents ; réflexion en conseil d'établissements qui pourra décliner en différentes actions



### 3.1.2.2. Sensibiliser les publics : une journée d'action chaque année

Chaque journée d'action représente une opportunité d'informer le public sur des thèmes de nos projets d'établissements liés à nos valeurs phares. Ces journées sont l'occasion d'organiser des activités de sensibilisation et de mobiliser des ressources du territoire, avec un lien avec les partenaires, autour des objectifs suivants :

- Diffuser des messages sur la thématique
- Donner des informations claires et compréhensibles
- Inciter dans la réflexion et l'application des bonnes pratiques

Des exemples d'actions qui pourront être réalisées

- Journée des droits de l'enfant
- Journée des droits de la femme
- Semaine sur l'égalité fille garçons

#### Comment

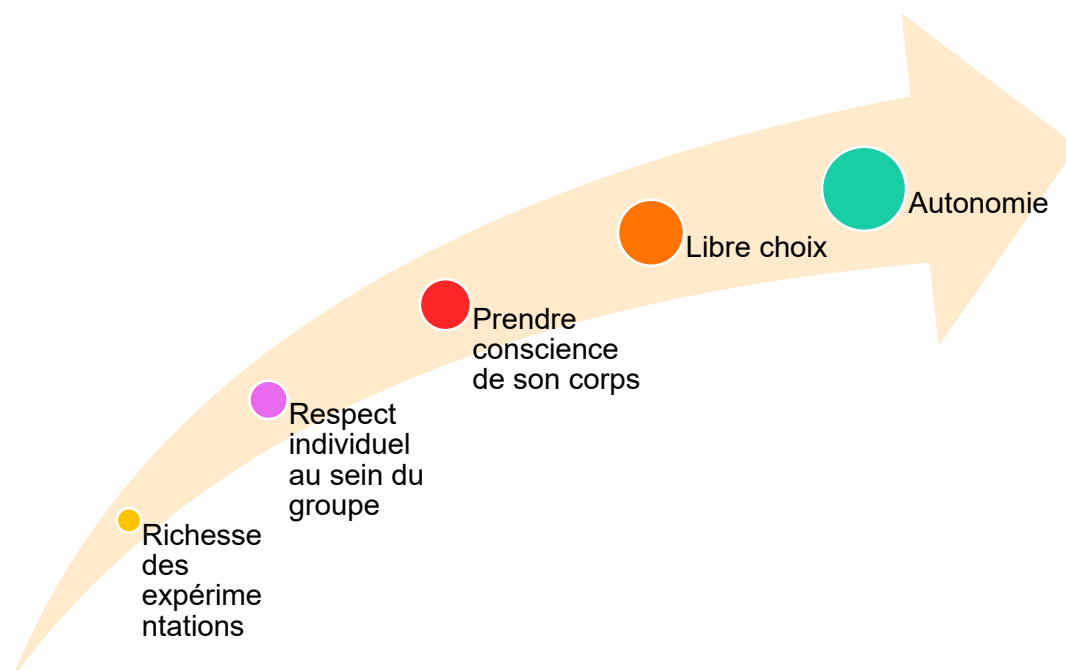
- Affichage
- Visio conférence ou soirée à thème
- Actions en direction des familles : (défis / participations)

#### Notre boîte à outils

- Les petits citoyens
- Le kit diversité ....
- Autres outils

➔ Pour aller plus loin : mise en place de la formation Egali Léo en 2025

## 3.2. La liberté d'agir pour aider à grandir



### 3.2.1. Nourrir les expérimentations

Faire des expériences est la meilleure façon pour un enfant de comprendre le monde qui l'entoure et de construire des connaissances. L'enfant est doté d'une curiosité naturelle sans limite que nos propositions pédagogiques peuvent tout aussi bien encourager que freiner.

Ainsi, nous mettons à disposition des enfants du matériel en libre accès, varier régulièrement ce matériel, penser à la complémentarité des objets, enrichir nos espaces de jeux avec des éléments recyclés et des éléments naturels, permet à l'enfant de donner libre cours à sa créativité.

Nous favorisons le détournement des jeux et jouets : c'est une source inépuisable d'expérimentation.

#### Éveil des sens

Au quotidien, différents objets sont présents dans les sections et permettent aux enfants une stimulation des 5 sens : la musique, les tissus, les matières, les livres, les activités cuisine... autant d'outils qui permettent aux enfants de se découvrir, de développer la construction de leur image et schéma corporel.

Nous proposons l'aménagement d'une salle snoezelen, qui aura pour but juste équilibre **entre stimulation et relaxation**, dans une **relation respectueuse de chacun**.

#### SES INTERETS

- Proposer un environnement propice au développement global de l'enfant et de répondre au mode de développement sensori-moteur initial de l'enfant ;
- Encourager l'épanouissement physique, affectif, cognitif et social des enfants en respectant leurs besoins, leurs rythmes et leurs envies ;
- Favoriser la relation entre l'adulte et l'enfant, et d'établir des liens d'attachement nécessaires pour grandir ;
- Offrir un espace-temps de bien être pour les enfants, les familles et les professionnels ;
- Proposer un environnement propice au développement global et à l'épanouissement physique, affectif, cognitif et social des enfants en respectant leurs besoins, leurs rythmes et leurs besoins.

#### L'éveil culinaire

Les préparations culinaires simples, telles que compote, gâteau d'anniversaire sont régulièrement proposées Cet atelier permet de découvrir les différents ingrédients de la préparation et de les nommer (farine, œufs, sucre, fruits...). Il suscite la curiosité, l'observation, la manipulation. Il peut générer également un sentiment de fierté lors de la dégustation. C'est enfin un moment privilégié de convivialité et de partage.

### Éveil à la motricité fine et à la créativité

Peinture au doigt, au pinceau, au rouleau, éponge...

Déchiquetage, collage de papiers, gommettes Pâte à modeler, pâte à sel, glaise... pour le plaisir de pétrir et de malaxer. Coloriages et dessins libres.

### Eveil culturel et intellectuel

Jeux sonores, jeux de formes et de couleurs afin de développer le langage, la connaissance de nouveaux mots et de développement de la mémoire. Jeux d'encastrement, puzzles et enfilages pour l'apprentissage de la logique...

Accessibilité aux comptes et histoires, à des temps de « causerie » afin de favoriser le développement du langage et à l'imaginaire.

### Éveil à la nature et au jardinage

Par la mise en place d'un jardin pédagogique afin que les enfants soient initiés au cycle de la nature et comprennent d'où provient le contenu de leur assiette.

## 3.2.2. Respect de l'individualité au sein du groupe

Chaque enfant a un rythme de développement en fonction d'éléments qui lui sont propres, sa personnalité, sa croissance, ses modes de communication, les sollicitations extérieures.

L'équipe éducative respecte le rythme de chaque enfant. Chacun progresse à son niveau. L'enjeu est de l'accompagner dans le passage de chacune de ces étapes. Portés par la conviction que chaque enfant est unique, nous avons à cœur de respecter son évolution qui lui est propre.

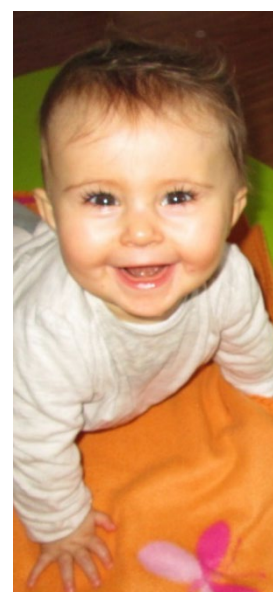
### UNE TEMPORALITE PROPRE A CHACUN

Les besoins de l'enfant peuvent changer assez vite dans le temps. Dans ce contexte, les professionnels font preuve de souplesse et de réflexion dans le choix des actions proposées dans le respect d'une continuité éducative. Les professionnelles mettent en place des propositions en accord avec les niveaux de développement, assez nouvelles pour être stimulantes, mais pas trop pour ne pas décourager.

### L'EQUITE AU SERVICE DES BESOINS INDIVIDUELS

Selon le Petit Robert, la notion d'équité renvoie à la notion de justice naturelle dans l'appréciation de ce qui est dû à chacun.

Dans notre structure l'équité est une condition indispensable pour garantir à tous les enfants un accueil de qualité.



### ➤ **Les objectifs :**

- Rester au maximum et à tout moment juste et équitable envers chaque enfant
- En tenant compte de ses besoins et de ses rythmes
- Dans le respect du projet éducatif global

### ➤ **Cela passe par :**

- Des temps individuels et impartis à chacun, organisés dans la journée
- Proposer à l'enfant de se mettre en situation dans le groupe, et pas forcément avec le groupe
- Le repérage et la gestion des situations de conflit entre enfants, signe de non-respect des besoins individuels
- La place laissée à chacun de s'exprimer, en valorisant le respect, l'importance des règles et les limites.

## 3.2.3. Prendre conscience de son corps

La quête progressive de l'autonomie du jeune enfant passe également par un accompagnement actif du développement psychomoteur. Il faut du temps pour se construire, pour expérimenter le mouvement. Ces temps d'éveil sont primordiaux.

L'acquisition du schéma corporel permet d'établir les limites du corps et de ressentir ce qu'on appelle la « globalité corporelle ». L'enfant prend conscience de sa singularité et de son unicité.

C'est une étape essentielle car elle influence la motricité de l'enfant : son aisance, son équilibre, son habileté manuelle ou encore sa capacité de se situer dans l'espace.

### **Nos propositions pour faire découvrir mieux connaître et aimer son corps : l'importance de la liberté de mouvement :**

- Des jeux dynamiques (Parcours de psychomotricité)
- Jeux de danse sur des musiques variées sur des musiques rythmées.
- Les « jeux de nourrice » et comptines « À dada sur mon bidet », pour faire éprouver les sensations de balancement ou de sauts sur les genoux. « La p'tite bête qui monte », pour identifier et sentir les différentes parties du corps, le visage et les mains notamment.
- Les temps de relaxation
- Les activités spécifiques : les jeux avec les bébés : table à savon », habillage / déshabillage, les puzzles spécifiques, le tri d'images...
- Développement des espaces de Je(u) de Léo avec FM2J

### 3.2.4. Le libre choix

Le libre-choix permet de **respecter les besoins de l'enfant, d'apporter une sécurité interne et une estime de soi** ainsi que **moins de frustration**. Nous souhaitons permettre l'enfant de découvrir, d'expérimenter et de grandir à son rythme et librement.

Laisser à l'enfant son libre arbitre, c'est montrer une marque de confiance et de respect en l'enfant.

#### Tout au long de sa journée, l'enfant est acteur de ses choix

- Lors des changes, l'enfant a le choix de s'allonger sur le plan de change, de rester debout, d'aller sur le pot ou aux toilettes. Nous valorisons son autonomie en l'invitant à faire ce qu'il sait faire.
- Lors des repas, il a le choix de ce qu'il mange. Il peut décider de l'ordre dans lequel il mange (dessert avant le plat, en même temps...) et comment il mange (cuillère, fourchette, main...).
- Au moment de la sieste, nous respectons son envie de dormir ou non.
- Le jeu libre est majoritaire sur chacun de nos lieux de vie, et l'enfant a le choix de participer ou non aux activités dirigées.
- L'enfant a le choix de prendre son doudou et sa tétine à chaque moment de la journée
- La liberté motrice est mise en place dans chacun de nos gestes

## 3.3. Une socialisation en douceur

L'importance d'une figure d'attachement

L'objet transitionnel

La découverte de l'autre et le vivre ensemble

La familiarisation

### 3.3.1. L'importance d'une figure d'attachement : la référence

L'arrivée dans un établissement d'accueil provoque des réactions chez le jeune enfant et ses parents. Restaurer le sentiment de sécurité pour tous, implique de développer une figure d'attachement de substitution ; et pour y parvenir, nous mettons en place des personnes référentes.

La référente, c'est la personne qui accueille le couple parents/enfant, lui donne sa place. Elle est, par la suite, la mieux qualifiée pour s'adapter aux besoins de l'enfant et lui offrir ainsi des repères sécurisants. Mais elle n'est pas unique, les autres personnes de la section interviennent auprès de l'enfant à d'autres moments de la journée. Il se peut également, au fil du temps, que l'enfant choisisse sa référente en fonction des affinités.

La notion de référente permet un modèle d'attachement qui procure à l'enfant :

- Stabilité ;
- Continuité dans les soins de la journée ;
- Sécurité ;
- Meilleure réponse à ses besoins ;
- Lien privilégié, repères.

### 3.3.2. L'objet transitionnel

Une définition de l'objet transitionnel : « Chez Winnicott, objet affectivement investi par l'enfant comme substitut maternel et opérant une fonction d'auto-apaisement ».

La sucette qui n'est pas à l'origine un objet transitionnel mais répond à un besoin de succion, peut devenir un phénomène transitionnel et il peut arriver que certains enfants en aient besoin très souvent dans la journée.

#### ➔ Il est à disposition pour l'enfant pour :

- Accompagner la séparation : cet objet choisi par l'enfant lui-même (ou ses parents chez le tout petit) fait le lien entre le parent et l'enfant, la maison et la structure et crée une continuité entre les différents temps de la journée qu'il est amené à vivre.
- Être le lieu d'expression de tous les sentiments, parfois câliné, parfois franchement malmené, Doudou constitue un espace neutre, ou rien n'est contesté.
- Permettre de tester toutes les nouvelles expériences affectives, physiques ou autres, sans remettre en question l'équilibre intérieur de l'enfant, il lui sert de rempart protecteur face à l'inconnu !

#### ➔ Être à l'écoute des besoins des enfants

Les besoins des enfants sont différents entre la maison et la crèche : la maison est un lieu connu, avec des repères, un lieu familial en la présence des parents. La crèche est un nouveau lieu, avec des stimulations importantes, un lieu de vie en collectivité.

- Nous ne priverons pas l'enfant de son doudou ou de sa tétine à la crèche.
- Nous proposons à l'enfant d'être « libre », sans doudou, pour le repas, les activités, les temps de change et, pour grimper sur les structures motrices.

Si à la maison l'enfant n'en a plus, nous continuerons à la crèche à nous adapter aux besoins de l'enfant. Nous essaierons de créer une continuité avec la maison, mais seulement si l'enfant le tolère.

### 3.3.3. Favoriser la découverte de l'autre et le vivre ensemble

#### La socialisation : un mécanisme non spontané qui doit être accompagné

L'enfant doit être guidé, conseillé et il doit acquérir une certaine discipline. Aussi, la volonté de l'enfant de coopérer au processus sera encouragée par tous les professionnels.

Faciliter la coopération signifie en outre que la relation qu'ils établissent avec l'enfant s'appuie sur une attitude bienveillante et encourageante.

Ainsi, le rôle des professionnels est d'organiser l'accueil pour que chacun puisse aller à la rencontre de l'autre, en sécurité, sans découragement ou renoncement.

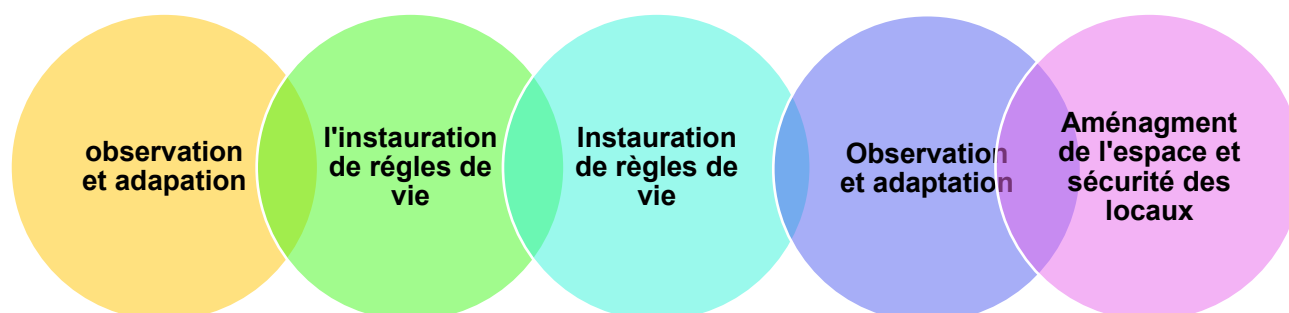
Cela passe par la mise en place :

- D'un « adulte phare », qui encourage et régule si besoin les intrusions
- La liberté pour chaque enfant de rejoindre les activités de groupe
- La mise en place de propositions favorisant le vivre ensemble : ateliers en petits groupes
- L'évolution de ces propositions pour passer au « faire ensemble »

Exemple d'actions coopératives du quotidien

- Cuisiner un gâteau
- Construire ensemble une figure
- Jouer au ballon à plusieurs

## 3.4. Un lieu adapté et sécurisant



### 3.4.1. Observation et adaptation

Observer, c'est porter un regard bienveillant sur l'enfant, être attentif à ses réactions, à ses modes d'expression et ses interactions avec les autres. L'observation systématique est un outil pour aider le professionnel, dans un esprit de recherche constante, à discerner et à dégager les besoins de chaque enfant. Si les questions sont communes et bénéfiques pour tous, les observations sont individuelles. Cela permettra d'adapter la réponse apportée par le professionnel aux besoins de chaque enfant.

**Cette observation est réalisée au quotidien par l'équipe et permet :**

- D'appréhender l'enfant dans sa différence,
- De découvrir sa personnalité (suivre son développement),
- De comprendre les besoins et demandes de l'enfant,
- De repérer d'éventuelles difficultés ou mal-être,
- De multiplier la proposition des 'expériences pour l'enfant pour lui permettre de prendre confiance en lui.

➤ **Cette observation est possible et efficiente qu'au travers des connaissances du développement de l'enfant.**

Une bonne connaissance du développement de l'enfant permet de repérer le stade d'acquisition de l'enfant et de l'aider à avancer vers les stades suivants, tout en tenant compte du développement propre à chaque enfant. Chaque professionnel, du fait de sa formation est formé au développement de l'enfant.

### 3.4.2. L'instauration de règles de vie

A sa naissance l'enfant est complètement dépendant des soins maternels, puis il sort de cette période de fusion et prend peu à peu conscience qu'il est un individu à part entière, capable d'agir sur son environnement.

Avec l'acquisition de ses 1ers déplacements l'enfant se trouve confronté aux premiers interdits ; il prend alors conscience que le monde n'est pas tel qu'il le conçoit.

Les limites données par l'adulte, qu'elles soient liées à la sécurité ou au respect, permettent à l'enfant de construire son identité, de structurer sa pensée et de se sentir en sécurité. Appartenir à un même groupe, c'est partager les mêmes règles, les mêmes limites.

Un équilibre doit être trouvé entre le besoin d'exploration et d'expérimentation de l'enfant et les règles de la socialisation, pour une sécurité intérieure.

■ **Au sein de nos structures, nous demandons à l'enfant de respecter trois valeurs essentielles :**

- *Le respect d'autrui* : respect de l'intégrité physique et affective de pairs : pas de bousculades, morsures, tapes, griffures, langage inapproprié.
- *La sécurité* : les adultes ouvrent et ferment les portes, les enfants grimpent sur les structures motrices sans bousculade, avec au moins une main de libre.
- *Le respect du matériel mis à disposition* : jouets, livres, barrières.

■ **L'intervention des professionnels**

Nous intervenons pour mettre fin à un acte non conforme aux valeurs citées plus haut, en tenant compte du développement de l'enfant et de sa capacité à intégrer les règles.

Nous stoppons l'acte sans émettre de jugement.

### 3.4.3. Aménagement de l'espace et sécurité des locaux

#### Pour le groupe

- Stable, permanent et fiable, le groupe a ses espaces repérés dans l'établissement ; l'espace d'accueil, la salle de vie, la salle de change, l'espace sommeil, la salle Snoezelen (s'il y en a une présente dans la structure)
- L'aménagement de la salle de jeu (FM2J) est organisé en fonction des besoins des enfants et de leurs évolutions, il évoluera : objets, jeux, jouets, matériel seront adaptés et modifiés en fonction de leur stade de développement.

#### Pour l'enfant

- Chaque enfant a sa place dans cette espace ; les repères spatio-temporels sont individualisés
  - Par la mise à disposition de chaque enfant d'un casier/porte manteau,
  - D'un lit, d'une place pour dormir qui lui est propre
  - D'une place à table,
  - D'un lieu de rangement de ses affaires dans la salle de change.

#### Pour l'adulte, l'aménagement des espaces est

- Organisateur de la vie du groupe à partir des repères spatio-temporels de chaque enfant ;
- Ergonomique, l'adulte ayant à proximité et à disposition » les outils » nécessaires
- Sécurisant : l'adulte ayant un regard, une présence et un accompagnement continu auprès de chaque enfant.

#### Pour les parents : le lieu est aussi organisé pour

- Être un lieu d'accueil et de relais facilitant les échanges avec l'équipe
- Permettre leur entrée dans un espace aménagé pour son enfant ; pensé à l'échelle de leur enfant.

### 3.4.4. La disponibilité des adultes et la place de la communication

L'enfant a besoin d'être conforté dans le sentiment qu'il n'est pas abandonné, délaissé, négligé, menacé ou en danger. Ces besoins sont assurés par tous ceux qui participent à son développement. D'où l'importance pour nos professionnels d'être disponibles et d'envoyer régulièrement des signes à l'enfant :

- Reconnaître ce qu'il vit : « *Je vois que tu t'es fait mal, voudrais-tu un câlin ?* »,
- Avoir des attentions « *j'ai pensé à toi aujourd'hui, je t'ai acheté un livre qui devrait te plaire* », des mots valorisants « *cette jupe te va vraiment bien, tu es très en beauté !* »,
- Féliciter une belle action « *je suis admiratif de ton engagement pour cette cause* »,
- Nommer un effort « *j'ai bien vu que tu m'as rendu service alors que tu préférerais regarder la télévision* ».



Les attitudes de bienveillance et d'encouragement sont fondatrices, elles permettent à l'enfant de prendre conscience de sa valeur qui va petit à petit alimenter sa confiance en soi (le rendre capable d'entreprendre) et son estime de soi (la capacité à s'aimer).

Chacun de nos professionnels portent une attention continue à l'enfant.

### ➔ Au quotidien : la communication consciente bienveillante

La communication consciente est basée sur un processus qui vise à établir entre les êtres humains des relations fondées sur l'empathie, la bienveillance, la coopération harmonieuse et le respect de soi et des autres.

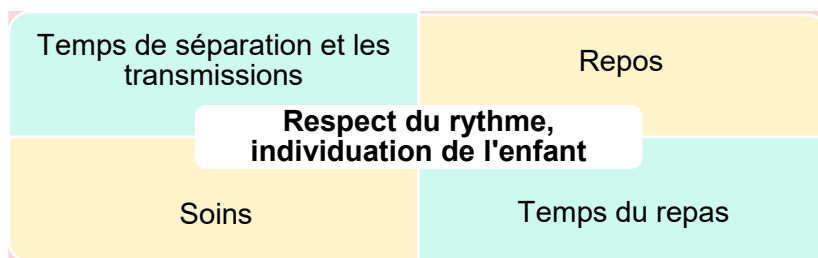
Le modèle de communication est le suivant :

- L'observation objective de la situation, (séparée des jugements ou évaluations qu'elle suscite)
- L'identification des **sentiments** qu'éveille la situation, (différenciés des interprétations et des jugements)
- La reconnaissance des **besoins / aspirations** liés à ces sentiments, (sans devoir nécessairement les satisfaire)
- La formulation d'une **demande** présentée de façon positive, concrète et réalisable qui sera un premier pas en direction de ses aspirations.

Ce mode de communication permet une neutralité et une objectivité, basée sur le respect et permettant de renforcer la relation et le respect mutuel.

Au quotidien, la formulation positive permet à l'enfant d'intégrer les consignes et de les approprier.

## 3.4.5. La structuration des temps forts de la journée



### 3.4.5.1. Les temps de séparation et les transmissions

La crèche est un lieu de vie-relais sécurisant et bienveillant pour et autour de l'enfant, entre le départ et le retour du parent. Ce temps d'accueil est ponctué par un temps de séparation et un temps de retrouvailles. Nous créons un cadre rassurant.

Reconnaître le défi de la séparation pour l'enfant consiste à l'accompagner en restant à proximité et en lui parlant doucement pour le réconforter et faciliter la transition vers le jeu, et l'amener doucement vers les autres enfants du groupe en lui donnant le temps nécessaire pour s'acclimater.

### Comment accompagner l'enfant ?

- Accompagner l'enfant dans la séparation par des rituels
- Collaborer avec les parents de façon sereine va augmenter le sentiment de sécurité de l'enfant.
- Une séparation est plus facilement vécue quand l'enfant perçoit que ses parents sont en confiance avec les éducateurs.

### Les transmissions

Des transmissions complètes et de qualité provenant des parents sont le gage d'une attention adaptée portée à l'enfant. Les transmissions se font à l'oral et à l'écrit sur les fiches individuelles des enfants. Les professionnelles prennent soin de la remplir au fur et à mesure de la journée, en étant attentif aux anecdotes et jeux de la journée, moment clé de transmission aux familles qui montrent que l'enfant a été « vu » dans la journée.

De même « l'au revoir » du soir permet d'assurer la transition. Un membre du personnel transmet les informations nécessaires au parent en présence de l'enfant afin d'assurer la continuité. Ces transmissions orales sont complétées par les fiches individuelles relatant la journée de l'enfant.

Au sein de la structure un tableau hebdomadaires d'activités est mis en place.

- Le type d'activité y sont inscrites par demi-journée ainsi que les prénoms des enfants qui y ont participé.

#### 3.4.5.2. Le temps du repos

Le personnel veille à ce que chaque enfant dorme suffisamment et puisse à tout moment se reposer ou simplement être au calme, s'il ne veut pas dormir. Nous sommes particulièrement vigilants à ce que les siestes soient adaptées en qualité, quantité, et durée en fonction des besoins individuels. Le rythme de sommeil de chaque enfant est respecté. Il retrouve son lit, sa peluche, son doudou ou sa sucette.

Respecter le rythme de sommeil est primordial pour la santé et le développement de l'enfant, aussi, l'équipe ne réveille pas l'enfant sauf cas particulier, décidé collégialement avec la famille et/ou des intervenants extérieurs.

La durée des siestes de chaque enfant est retranscrite sur la fiche de transmission

#### Les conditions favorables au sommeil qui sont mises en place

Ritualiser le temps de repos

Echelonner les couchers en fonction des besoins

Créer un climat favorable à l'endormissement : Prévoir une présence quand cela est nécessaire

Créer des repères pour l'enfant

Connaître et reconnaître les besoins de l'enfant

### 3.4.5.3. Le temps du repas

Le repas est un moment important qui rythme la journée de l'enfant. C'est un temps convivial de plaisir, de partage et de dialogue. Se nourrir est aussi un besoin vital, indispensable à la croissance et au développement harmonieux de l'enfant

Nous veillerons à ce que l'enfant bénéficie de repas quotidiens, équilibrés et adaptés afin de permettre son développement harmonieux :

- En respectant au mieux le rythme familial.
- En accompagnant l'enfant pendant le repas pour favoriser son autonomie afin que ce moment devienne un plaisir et le demeure.
- En favorisant l'apprentissage du goût et en respectant celle de l'enfant.
- En donnant une dimension éducative au repas

#### ➔ Pour les plus petits

Les repas sont donnés à la demande et en fonction des rythmes. En amont et lors des repas, les professionnelles verbalisent au maximum les actions, le contenu du menu. C'est un moment privilégié entre l'enfant et le professionnel.

Par respect pour son rythme, un enfant qui dort n'est pas réveillé pour le repas.

#### ● L'installation

Le biberon (lait maternel ou artificiel) est donné dans les bras par la professionnelle qui l'aura au préalable levé et/ou changé afin d'assurer à l'enfant une continuité dans les soins. Lorsqu'ils ne tiennent pas encore assis, les enfants mangent dans les bras d'un professionnel.

Avec l'acquisition de la posture assise, ils mangeront sur une petite chaise avec tablette ou à table avec une professionnelle à ses côtés. Les repas sont un moment d'individualité pour le bébé où il mangera en face à face pédagogique avec la professionnelle.

Pour favoriser la digestion, une fois le repas pris l'enfant reste quelques minutes dans les bras du professionnel.

#### ● La diversification

Le repas à la cuillère est proposé progressivement et les légumes sont introduits en priorité par les parents (une fiche d'introduction est à leur disposition). Le passage du repas mouliné au repas en morceaux se fait progressivement selon le rythme et les capacités de chaque enfant, en dialoguant avec les parents.

#### ● Le respect des besoins et des capacités

Afin de satisfaire ses besoins d'expérimentation nous laissons l'enfant manger les petits morceaux avec les doigts.

L'enfant n'est en aucun cas forcé à manger. S'il refuse son repas il pourra lui être proposé plus tard.

## ➔ Pour les plus grands

Le repas reste un moment privilégié que l'enfant prend en groupe. Afin de favoriser les repères des enfants, chacun mange toujours à la même table, et souvent à la même place.

Les repas sont adaptés au régime alimentaire (en respect du principe de laïcité) de chacun et à son stade de développement (mouliné ou morceaux).

### **Notre choix pédagogique : la mise en place de plateaux repas**

Les enfants ont à leur disposition entrée, plat, laitage, dessert, sous forme de plateaux repas. Libre à eux de commencer par l'aliment de leur choix. L'enfant est acteur de son repas

-  Le plateau repas permet une plus grande disponibilité des adultes pour les enfants. Les professionnelles assurent davantage leur fonction contenante auprès du groupe. Les échanges sont plus nombreux et l'ambiance est plus sereine.
-  L'enfant est libre de manger les plats dans l'ordre qui lui plaît. Cette notion de plaisir est en effet primordiale. Elle permet à l'enfant de laisser libre cours à sa curiosité naturelle malgré la période de néophobie qui touche le petit enfant dès deux ans. Ce dernier sera plus enclin à goûter de tout.
-  Le plateau repas permet une présentation agréable et jolie des plats.
-  Avec le plateau repas, la gestion du temps du midi est totalement différente, puisqu'un des intérêts est de laisser les enfants gérer la durée de leur repas. Certains petits rapides terminent au bout de vingt minutes tandis que d'autres restent attablés presque trois quart d'heure.

Nous avons constaté dans cette mise en pratique une amélioration de la prise alimentaire chez le jeune enfant et une diminution du gaspillage alimentaire.

Sur le même principe tous les éléments du goûter sont présentés à l'enfant de manière simultanée.

### **Aménagement de l'espace repas**

- Tables et chaises à hauteur d'enfants
- Chaises adaptées à l'ergonomie des adultes
- Lieu décoré et accueillant
- Présence d'un miroir pour l'autonomie ; mise du bavoir et débarbouillage en fin de repas

### **Déroulement du repas**

Les professionnels sont présents à table près des enfants pour répondre aux sollicitations des enfants et leur venir en aide lorsqu'ils en font la demande.

Nous proposons à l'enfant de prendre ses couverts et son verre puis de s'installer à table.

L'enfant n'est pas autorisé à jouer avec la nourriture. En revanche, l'enfant qui apprend à manger seul peut manger avec ses doigts. Nous encourageons l'enfant à manger seul avec ses couverts et restons attentifs en proposant notre aide en cas de difficultés.

L'adulte propose toujours à l'enfant de goûter de chaque plat. Il ne sera jamais forcé à goûter ou manger s'il n'en a pas envie. Si le refus de manger devient une situation récurrente le professionnel sera en recherche de solutions et d'alternatives avec les parents.

L'enfant peut quitter la table quand il a fini son plateau

L'adulte propose à l'enfant s'il en est capable de déposer son plateau sur le chariot.

Un gant de toilette adapté à sa main lui est mis à disposition, il se débarbouille devant un miroir.

#### ➔ Et l'allaitement maternel ?

Nous respectons et encourageons le choix de l'allaitement maternel en prenant le relais par le biais de biberons conditionnés par la maman et en favorisant l'allaitement sur place si maman le peut, dans un lieu à la crèche choisi en concertation avec la mère. Un espace « intime et confortable » sera proposé à chaque maman allaitante.

#### 3.4.5.4. Les soins

Au cours des changes, l'équipe veille toujours à encourager l'**autonomie** de l'enfant tout en favorisant son **estime de soi**.

#### Le respect de l'intimité

Pour l'équipe, il est fondamental de toujours être dans le respect du corps et de l'intimité de l'enfant. Ainsi, chaque soin sera verbalisé et expliqué aux enfants.

L'accord et la participation de l'enfant sont toujours recherchés. L'enfant doit rester acteur de son soin, y participer selon ses capacités et ne jamais le subir.

#### La notion de propreté

Nos équipes accompagnent l'enfant pendant ce temps de soins en prenant en compte l'habillage, le déshabillage, le soin avec la notion de propreté.

#### La participation de l'enfant

L'objectif est d'accompagner l'enfant en prenant en compte ses mouvements naturels. Ainsi, l'enfant est invité à se lever seul, se déshabiller et s'habiller suivant ses capacités. L'adulte est toujours présent pour accompagner les enfants, les aider si nécessaire afin qu'ils ne soient pas en difficulté. De nombreux outils sont disponibles pour accompagner les enfants dans leur autonomie : escaliers, caisses à hauteur des enfants...

#### Une étape clé : l'acquisition de la propreté

Chez les grands, l'acquisition de la propreté est une étape clé de son développement. Pour les accompagner, nous leur proposons le pot ou les toilettes à chaque change. Ils peuvent aussi y accéder sur demande dans la journée. Les couches culottes facilitent cet apprentissage.

L'équipe éducative ne sera pas à l'initiative de l'acquisition de la propreté mais poursuivra une démarche commencée à la maison. Ainsi, la communication entre famille et équipe est essentielle afin connaître les évolutions de l'enfant à la maison et à la crèche.

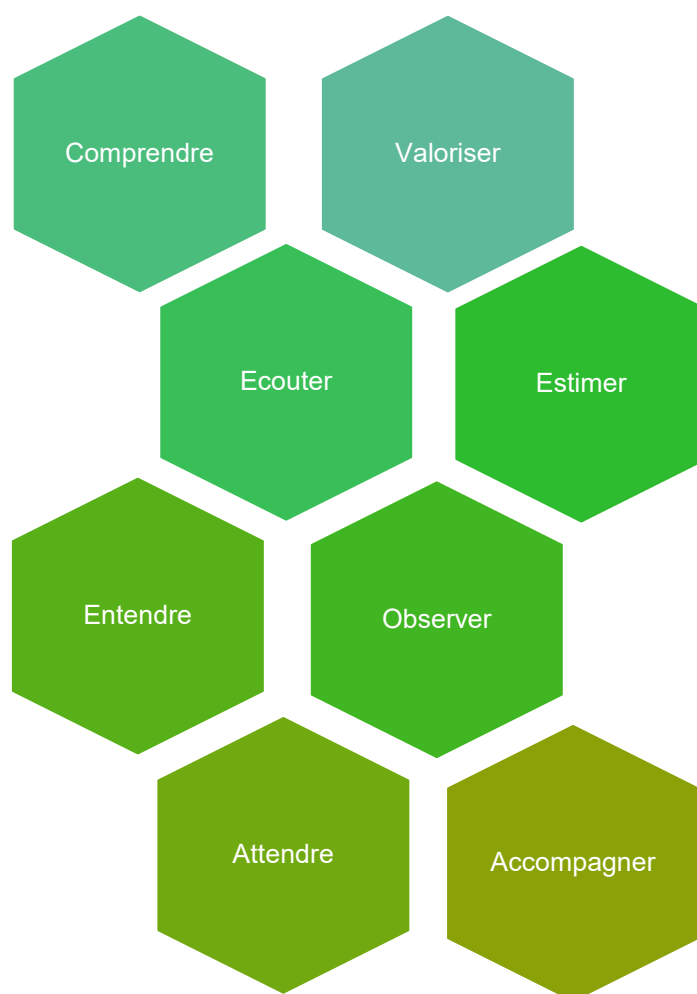


### 3.4.6. Une posture professionnelle adaptée

La qualité de l'accueil est aujourd'hui parfaitement reconnue comme étant très importante pour l'enfant. Malgré cela, certaines dérives existent pourtant. Ce sont des paroles, des gestes, des postures ou de simples à priori inadaptés, incompréhensibles pour l'enfant qui transforment toute relation en rapport de force et où l'enfant peut être véritablement mal mené, on parle de douces violences.

Le respect de chaque enfant comme base de sa sécurité physique et affective.

Accueillir de jeunes enfants est un défi quotidien pour nos professionnels avec au centre le respect de l'enfant. Cela passe par une posture professionnelle adaptée :



### 3.4.7. Le respect de toutes les émotions

Au cours de la journée, l'enfant va ressentir de multiples émotions : de la joie de retrouver les lieux et les personnes, de la colère ou de la frustration lorsqu'on lui dit non ou qu'un enfant lui prend son jouet, de la tristesse de se séparer de ses parents et beaucoup de joie de les retrouver...



Il est parfois difficile pour l'enfant de gérer ces nombreuses émotions.

L'équipe éducative veille donc à :

- Accueillir chacune des émotions de l'enfant,
  - Les nommer
  - Et lui apprendre à les exprimer
  - Et à les maîtriser dans le respect de lui-même et des autres enfants.
- ➡ **Pour aller plus loin** des outils images « pourront être utilisées à la crèche pour permettre à l'enfant d'identifier son émotion ».



### 3.4.8. Des initiatives au quotidien

Ne pas porter de jugement sur l'enfant et sa famille

Maîtriser la parole au-dessus de la tête de l'enfant

Eviter les surnoms systématiques

Laisser les doudous à disposition

Faire confiance à l'enfant

Ne pas poser une étiquette

Respecter l'intimité de l'enfant

Valoriser et encourager l'enfant

Mettre des mots sur ce que l'enfant va vivre

S'adresser à l'enfant en utilisant le « Je » et le « Tu ».

Ne pas brusquer l'enfant, tant dans les paroles que dans les gestes.

## 3.5. Le jeu au cœur des pratiques : la première activité de l'enfant

### 3.5.1. L'importance de jouer dehors

Dès que possible tous les jours, l'équipe permet aux enfants d'utiliser l'espace extérieur de la structure, qui a l'avantage d'être aménagé.

#### D'un point de vue exploratif

Le cadre extérieur permet à l'enfant de vivre des expériences multi sensorielles riches et favorables à son développement et lui permet de développer agilité et adresse des mouvements dans l'espace. Aller dehors c'est offrir un autre espace de découvertes.

#### D'un point de vue créatif

Le jeu extérieur développe la créativité de l'enfant et développe son imagination en fonction de ce qu'il y trouvera (ou pas). Cet imaginaire et cette créativité vont également avoir un impact positif sur la concentration de l'enfant et sur ses apprentissages : en faisant et en créant de manière autonome, l'enfant va apprendre de nombreuses choses avec beaucoup plus de facilités.

#### D'un point de vue de la gestion des émotions

En jouant à l'extérieur, l'enfant pourra ponctuellement sortir d'une zone renfermée et mettre en éveil d'autres sens, ou alors pouvoir libérer plus facilement certaines émotions : lieu propice pour courir, sauter, parler fort. En restant à l'intérieur, les enfants sont soumis à des règles et limites plus strictes leur permettant moins de pouvoir s'exprimer librement ce qui peut accroître la gestion de colères et frustrations diverses.

#### Sortir avec les enfants : des bienfaits également pour les adultes...

Moins de colères et de frustrations à gérer !

Oxygénation des adultes également !

Réduction du stress ! Sortir peut permettre d'évacuer tout type de stress.

### 3.5.2. L'importance du jeu libre

Laisser faire l'enfant c'est le laisser mener à bien des expérimentations enrichissantes développant en lui des habiletés sociales, cognitives, motrices qui lui sont très utiles.

« **Aide-moi à faire seul** » disait [Maria Montessori](#).

Dans le jeu libre l'espace est aménagé pour susciter le jeu : un espace dînette, un coin voitures, une zone construction

L'objectif : laisser l'enfant décider de ce qu'il veut faire même, laisser l'enfant maître de son jeu est essentiel « *car c'est le jeu qui va lui permettre de construire son Je* » selon la psychologue Anne Sophie Casal. *Et moins on intervient mieux on percevra ses besoins car il les exprime par le jeu »*

**La créativité juste pour le plaisir**

Il va s'agir de proposer un environnement et des ateliers **axés sur le processus et non pas sur l'obtention d'un résultat**. Les créations des enfants sont le fruit de belles actions répondant réellement à son envie d'agir, de manipuler, d'explorer en toute autonomie.

Toutes ces situations pédagogiques sont axées sur l'expérimentation et l'enfant en est pleinement acteur. Il peut y participer ou non, il n'y a pas de consigne. Il peut détourner l'activité proposée, l'adulte n'a aucune attente précise à son égard, c'est ce qui différencie la crèche de l'école maternelle.

**Et les activités dirigées ?**

Il est nécessaire de trouver un juste équilibre entre le jeu libre et les activités dirigées, notamment dans une structure inter âge. Les activités dirigées peuvent être adaptées à des groupes d'enfants ayant les mêmes stades de développement. Elles permettent de :

- Répondre spécifiquement à des envies
- Favoriser la socialisation
- Développer certaines capacités (motricité fine...)
- Proposer des temps de relation avec l'adulte

### 3.5.3. Eveil culturel et artistique : pour cultiver l'esprit d'émerveillement

Léo Lagrange revendique « la culture par tous, pour tous et en tous lieux ».

Par conséquent, nous aspirons à ce que les jeunes enfants que nous accueillons au sein des différents établissements puissent accéder à la culture sous toutes ses formes.

L'accueil en crèche constitue le plus souvent un levier efficace d'incitation à l'éveil culturel pour les parents des tous petits. C'est au travers d'actions proposées dans les structures et les sorties au spectacles jeune public que les familles identifient l'intérêt et l'impact de cet éveil culturel. Souvent, les familles n'ont jamais assisté à un spectacle avec leur enfant.

La nécessité de l'éveil artistique et culturel des jeunes enfants fait aujourd'hui consensus. La sensibilisation aux pratiques culturelles et artistiques – dès le plus jeune âge et avant même l'entrée à l'école maternelle, – favorise la curiosité, la construction et l'épanouissement de l'enfant.

#### ➔ Les actions que nous pourrions mettre en place

- Musées, expositions
- Intervenants musique
- Conteuses
- Plasticiens

## 3.6. La nature au centre du projet éducatif du multi-accueil

Voici quelques démarches que nous pouvons de mettre en place sur la crèche.

### 3.6.1. Monsieur et Madame Bidon / récupérateur d'eau

Après chaque repas, les enfants versent l'eau non utilisée des pichets ou des verres dans M. et Mme Bidon. L'eau est ensuite utilisée pour arroser les plantes et le potager.

Une bonne façon d'économiser l'eau et de sensibiliser les enfants.

### 3.6.2. Le Land Art sous toutes les saisons

Le *Land Art* consiste à créer une œuvre à base d'éléments naturels.

Selon les saisons, ces œuvres peuvent être totalement différentes : feuilles rouges à l'automne, neige et sapins l'hiver, jeunes pousses au printemps, et fleurs et fruits gorgés de soleil à l'été.

L'imagination n'a aucune limite et la bonne nouvelle c'est que c'est accessible aux tout-petits. Après tout, jouer avec une feuille, c'est déjà du *Land Art* !

### 3.6.3. Vive le troc !

La crèche peut être un lieu de référence pour donner une seconde vie aux vêtements, jouets, matériel de puériculture, linge de maison, livres...

Une armoire à dons ou à troc pourra être mise en place au sein de la crèche. Chacun pourra déposer et/ou récupérer des objets. Une bonne façon de recycler et de favoriser la solidarité entre familles.

### 3.6.4. Les gouters et desserts maisons

Faire son pain soi-même, quel plaisir ! On verse les ingrédients, on pétrit la pâte, on sent la bonne odeur du pain qui cuit et on déguste son œuvre...

Nous pensons proposer un projet « pain maison » une fois par mois, en lien avec la boulangerie du village.

### 3.6.5. Le bac à terre

Le bac à terre est un bac « magique » où tout est permis : toucher, déplacer, manipuler la terre sans retenue.

Le bac à terre est situé à distance du potager, où les enfants ont généralement moins le droit de manipuler la terre. Ce lieu permet une créativité folle : les enfants y découvrent des petites bêtes et les voient évoluer. Ils peuvent aussi aller se servir de la terre pour faire leur petite dinette. Ils inventent des trous, des montagnes, des rivières et créent leurs propres jeux !

Un jeu très simple et une bonne occasion de lancer une discussion avec les parents sur le « droit de se salir ».

### 3.6.6. Des piscines... originales !

Les piscines à boules, c'est bien mais c'est plein de plastique... et on perd toujours les boules...

Pourquoi ne pas les remplir avec des matières naturelles comme des feuilles mortes, des pommes de pins ou des fleurs pour faire rentrer la nature dans la crèche ?

Et lors des grands froids d'hiver, ne pas hésiter à introduire de la neige dans la crèche !

C'est magique de voir de la neige en intérieur et tellement amusant de la voir fondre... Une autre façon d'introduire la nature au sein de la crèche !

## 3.7. Un programme d'activités spécifique annuel

Un projet d'activités spécifique sera proposé chaque année, par alternance :

- Une année autour de la musique – une année sur deux
- Une année sur le livre (en lien avec le projet de contrat) – une année sur deux
- Des activités (culinaires, ateliers partagés avec les parents et les grands-parents...)

### 3.7.1. Les partenariats à mettre en place

Dans le cadre de ce programme d'activités, des partenariats pourront être mis en place :

- Ecole de musique ou parents musiciens
- Maison des jeunes et de la culture
- Ludothèque
- Lieu d'accueil enfants parents « La Petite planète »
- Médiathèque intercommunale de Mirepoix
- Relais Petite Enfance (guichet unique et actions collectives en direction des assistants maternels – formations)
- Ecoles maternelles

### 3.7.2. Le projet autour de la musicalité

#### L'aptitude musicale

Le monde sonore, la tonalité, le rythme font partie des premières expériences humaines.

A la naissance, le système auditif de l'enfant est plus développé que la vue et, jusqu'à l'âge de dix mois, il se montre prédominant.

Très tôt, l'enfant joue avec sa voix, il babille pour lui-même ou dans un échange avec l'adulte. L'exploration des bruits, des sons et de la musique représente le fondement d'une communication future avec les personnes qui l'entourent.

Le début de la musique dans la vie de l'enfant ce sont donc ces babillages et l'intention partagée entre adultes et enfants de communiquer et d'éprouver un plaisir vocal.

L'important est la découverte et le plaisir.

La qualité d'écoute d'un adulte face à l'enfant qui joue avec les sons constitue le maillon essentiel de l'éveil musical. C'est à travers cette écoute que l'enfant va faire l'expérience de la musique.

Un environnement sécurisant permettra également à l'enfant de se rendre disponible aux différentes propositions que les adultes lui feront (entendre et reproduire des bruits et des sons, découvrir les propriétés sonores des objets et des matières...).

## **L'intérêt de la musique**

La musique doit avant tout être une source de plaisir. Elle mobilise l'attention, développe la concentration, l'écoute, la sensibilité et la créativité, elle ouvre les portes de l'imaginaire et favorise la rencontre avec l'autre : accompagner l'enfant vers la musique doit s'inscrire dans une dimension de jeu et de partage.

Les échanges qui s'opèrent à travers un support tel que celui-ci permet la mise en place d'un véritable lien social et permettent une autre manière de communiquer.

## **La musique dans la structure**

Le quotidien au sein de la structure peut être fatigant à cause de bruits ambiants trop nombreux, trop agressifs.

Par conséquent, il est important de réfléchir à la manière de faire écouter la musique, de la jouer, ou de la faire vivre aux enfants. La radio en continu, un CD en boucle ne peuvent qu'agresser l'enfant, parce que le professionnel ne l'accompagne pas.

La musique constitue avant tout un plaisir partagé, elle se pense, elle s'invente aussi avec parfois presque rien ; une petite clochette, un bâton de pluie, des coquillages que l'on frotte et l'imagination peut faire le reste.

La musique peut s'appréhender sous forme de rituels (musique douce pour l'endormissement), conviviaux (comptines après la collation et le goûter) ou d'ateliers d'éveil musical (découverte de différents sons et instruments).

## **Comment la musique sera-t-elle proposée aux enfants**

### **La voix est l'instrument de musique qui est le plus utilisé**

Aussi, les comptines ont un rôle d'imitation ; elles permettent à l'enfant d'écouter, de mémoriser et d'apprendre le rythme. Les comptines favorisent également les échanges avec l'adulte et la rencontre avec l'autre.

Un livret de comptines sera créé et mis à disposition des parents.

### **Les instruments de musique**

Des instruments de musique seront également mis à disposition des enfants. Tout d'abord pour le plaisir de manipuler ces instruments. Cette activité capte l'attention des enfants par des sensations sonores (activités d'éveil) et suscite sa curiosité à travers différents instruments (activités de découverte).

Les instruments de musique peuvent être proposés à l'enfant très tôt, sous forme de percussions (maracas, tambourin) ou d'instruments à vents (harmonica, tuyau, flûte à coulisse).

### **Les séances d'éveil sensoriel**

Feuilles d'automne qui craquent sous les pas des enfants, pommes de pin à frotter les unes contre les autres, bruits des noix qui se rencontrent ... les enfants invités par ces objets deviennent des instrumentistes, transportés par une histoire que l'adulte peut inventer autour de ces sons et de ces odeurs.

## ❶ L'écoute de musiques

Proposition d'une grande diversité musicale en tous genres, de tout temps, de tous pays. L'écoute de différentes musiques, en différentes langues permet de concevoir la différence des autres.

## ❷ Les mouvements du corps

Il est également possible de travailler sur tout ce qui est corporel : le rythme ne peut s'apprendre en restant assis, il faut l'appréhender avec son corps. C'est une façon d'aborder son schéma corporel.

L'adulte doit être le moteur de l'activité musicale et ne doit pas avoir peur de chanter ou de participer avec l'enfant au plaisir de la musique.

Finalement, de manière plus concrète :

- ❶ Des rituels musicaux seront proposés dans la journée
- ❶ Chaque mois une nouvelle chanson et de nouveaux instruments à découvrir
- ❶ Elaboration de décorations et de repères affectifs sous forme d'instruments
- ❶ Des rencontres avec les parents, rythmées par la musique
- ❶ La place de la musique dans les événements festifs annuels : Noël, carnaval, fête de la musique...
- ❶ Les parents d'origine étrangère seront invités à partager leur patrimoine musical, dans le but de sensibiliser les enfants à la différence, et de favoriser l'ouverture sur la musique du monde
- ❶ Des intervenants extérieurs : artistes, Ecole de musique



### 3.7.3. Le projet autour du livre « 1001 histoires »

Un ou plusieurs livres seront choisis et serviront de fil conducteur durant l'année.

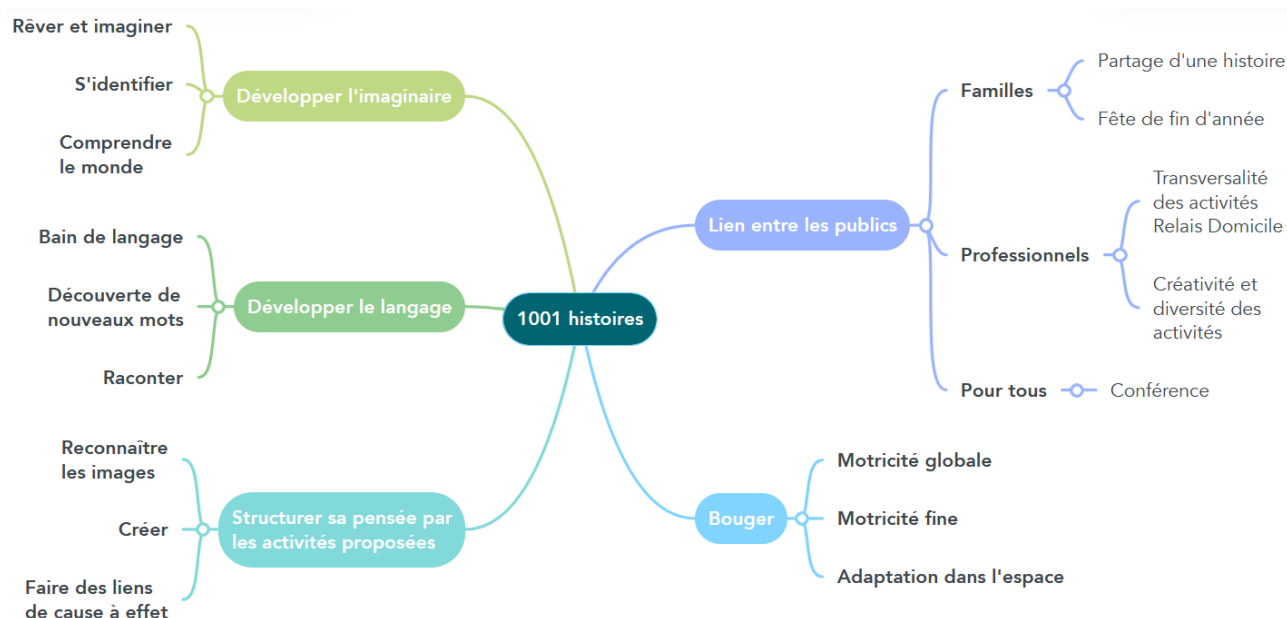
Les objectifs de ce projet sont multiples :

- Découverte du monde imaginaire des histoires
- Valorisation de la place du livre et prévention autour des écrans
- Valorisation de la relation adulte-enfants

Le livre est considéré comme outil de communication à part entière, voire un outil de sensibilisation : arrivée d'un petit frère, émotions, relation avec l'autre...

Dans le cadre de ce projet, plusieurs supports seront créés, comme des marionnettes, des kamishibai ou un tapis à histoires.

Les familles seront intégrées à cette démarche et un système de prêt de supports pourra être mis en place, ainsi qu'une armoire à livres, permettant les dons et les échanges.



## 4. Construire un lien avec chaque famille

### Introduction – Nos engagements auprès des parents

- Être disponible pour les accueillir dès leur arrivée au sein de l'établissement.
- Expliquer le fonctionnement de la structure, les rassurer, les accompagner lors de la période d'adaptation.
- Créer un climat de confiance entre les parents et les professionnelles auxquelles ils vont confier leurs enfants.
- Instaurer un dialogue et une écoute sans jugement de valeur et dans le respect.
- Mettre en place des outils favorisant la transmission d'informations (cahier, tableau...).
- Aménager la structure de façon à la rendre accueillante et conviviale.
- Savoir écouter la demande des parents par rapport à leur enfant
- Sécuriser la famille, être attentif au respect des habitudes culturelles, sociales, économiques de l'enfant et de sa famille.
- Respecter les rituels de séparation (bisous, câlins, doudou...).
- Favoriser les dynamiques familiales par un accompagnement adapté.

### 4.1. Le lien de confiance

Pour les parents, il n'est jamais facile de laisser son enfant aux soins d'une autre personne, de partager avec elle des responsabilités éducatives.

Cela peut générer chez les parents des questionnements

- Mon enfant va-t-il se souvenir de moi si je le laisse à quelqu'un d'autre ?
- Le professionnel t(e) ne va-t-il(elle) pas devenir plus important(e) à ses yeux ?
- Et s'il dormait mieux à la crèche qu'à la maison ?

Il importe de prendre en compte le vécu des parents qui peut s'exprimer de différentes manières : déni (faire comme si le fait de déposer leur enfant ne leur faisait rien), envahissement de l'espace d'accueil, agressivité parfois...

Le rôle du professionnel est donc multiple pour créer le lien de confiance : être disponible, bienveillant(e), à l'écoute de tous tout en intervenant dans la relation du parent et de son enfant seulement lorsqu'il(elle) y est invité(e), et en permettant aux parents de parler de leur ressenti.

## Nos engagements

### ➔ L'importance accordée aux premiers accueils

- Prendre du temps
- Encourager les parents à nous indiquer leur projet : leurs souhaits, leurs craintes, la manière dont ils s'y prennent avec leur enfant, ce qui est important pour eux, pour leur enfant...
- Présenter le cadre de l'accueil

### ➔ Une posture favorisant les échanges

- Centrer les échanges sur ce que vit l'enfant à la maison ET à la crèche
- Questionner les parents sur leurs besoins
- Assurer une fiabilité et une qualité des transmissions
- Valoriser et encourager l'enfant et les parents

### ➔ Les autres conditions nécessaires

- Garantir la confidentialité et le respect
- Distinguer espace privé et espace professionnel dans la relation

## 4.2. La participation des familles à la vie de la structure

Le lien de confiance se construit au travers des différents temps de rencontre qui sont proposés aux familles, en dehors des temps d'accueil du matin et du soir.

### ➔ Ils prennent différentes formes :

#### TEMPS DE RENCONTRE

- **Premier temps de rencontre** : Visite des locaux, présentation de l'organisation, du projet d'établissement, du règlement de fonctionnement, remise du livret d'accueil.
- A la demande des parents, l'équipe et la directrice se rendent disponibles pour échanger.

#### REUNIONS / CONSEILS D'ETABLISSEMENTS

- Echanger sur la nature des activités proposées, pour améliorer les conditions d'accueil des usagers,
- Percevoir les besoins et attentes des familles,
- Être consulté par rapport à l'organisation interne, la vie quotidienne, les projets de travaux d'équipement
- Questions diverses

## TEMPS FESTIFS / REUNIONS D'INFORMATIONS

- De manière régulière, tout au long de l'année
- pour exemple : Journée portes ouvertes, spectacle de fin d'année, fête du printemps, soirée débat autour du thème de la Petite Enfance...
- Réunion de rentrée : pour présenter l'ensemble de l'équipe aux parents, le fonctionnement et le projet, nous organiserons une réunion à chaque rentrée (septembre)

## ATELIERS PARENTS ENFANTS

- Au travers d'ateliers découvertes (travaux manuels, psychomotricité, éveil musical) proposer un espace adapté favorisant les échanges entre parents, enfants et les professionnels :
  - Faciliter les échanges entre parents et enfants
  - Mettre en exergue les compétences des enfants
  - Donner l'envie aux parents de partager du temps avec leur enfant
  - Prévention aux écrans

### ➔ Les objectifs de ces temps de rencontre sont les suivants :

- ❑ Consolider les liens familiaux.
- ❑ Soutenir et accompagner les parents dans leur fonction éducative.
- ❑ Aménager des temps d'animation et proposer des espaces de parole où les familles pourront s'exprimer et échanger sur leurs expériences parentales.
- ❑ Aider les parents à s'inscrire dans les réseaux d'écoute afin de consolider les liens parents-enfants.
- ❑ Informer et orienter les parents.

### ➔ Le conseil de parents ou conseil d'établissement

C'est espace de concertation et de consultation : pour une participation active et citoyenne des usagers, nous proposons un espace permettant, l'expression, l'initiative et l'organisation des usagers sur un mode démocratique d'échanges, dans le respect de chacun.

#### Ce conseil d'établissement permettra :

- ❑ D'échanger sur la nature des activités proposées,
- ❑ D'améliorer les conditions d'accueil des usagers,
- ❑ De percevoir les besoins et attentes des familles,
- ❑ D'être consulté par rapport à l'organisation interne, la vie quotidienne, les projets de travaux d'équipement...

### 4.3. Accompagnement à la parentalité

Nos structures Petite enfance participent, de fait, au travers des objectifs qu'elles poursuivent, à soutenir les parents : Écoute, accompagnement, soutien, diffusion de l'information, accompagnement, et contribuent à aider les parents dans leurs fonctions.

Nous veillerons à lutter contre l'isolement de certains adultes dans leur fonction parentale, à offrir des espaces de construction et de cohérence entre tous les adultes exerçant cette parentalité, mais aussi un terrain d'échange de compétences entre parents.

#### ➔ Nos objectifs

- Permettre aux parents de concilier leurs responsabilités professionnelles, leurs engagements sociaux et leurs responsabilités parentales ;
- Jouer un rôle de prévention sociale ;
- Reconnaître les capacités parentales et favoriser l'ouverture et l'écoute aux parents en respectant les spécificités familiales.

#### ➔ Le cadre éthique de nos actions

- La reconnaissance de l'enfant en tant que personne,
- Le respect de la différence, l'ouverture à tous.
- L'importance de la cohérence éducative autour de l'enfant,
- La reconnaissance des parents comme premiers éducateurs de leur enfant,

#### ➔ Une attention portée à tous les parents

Le regard des professionnel·le·s sur les familles n'est pas sans conséquence sur le sentiment d'exclusion que peuvent ressentir certaines d'entre elles (souvent les familles les plus précarisées). Reconnaître les situations de précarité des familles dans une approche positive et engager des interactions de qualité (dialogue, respect, ouverture, collaboration, apprentissage mutuel, etc.) constituent des éléments essentiels pour construire un lien de confiance entre les professionnels et les parents.

## CONCLUSION

Dans ce projet nous privilégions 3 axes forts qui garantissent la qualité de l'accueil et contribuent à l'épanouissement de l'enfant

### Bien-être et écoute des besoins de chaque enfant

- la liberté motrice et le libre choix
- la place du doudou
- respect des émotions "salle Snoezelen"

### Sociabilisation des enfants

- prévention des stéréotypes de genre
- les actions coopératives et le vivre ensemble
- des règles de vie adaptées
- le jeu libre et "jouer dehors"

### Respect des rythmes et accompagnement vers l'autonomie

- respect de l'individualité
- la référence
- la richesse des expérimentations
- aide moi à faire seul



**léo lagrange**  
petite enfance



**Adresse de l'établissement :**

Crèche multi-accueil de l'UGA  
180 Rue de la Piscine  
38400 Saint-Martin-d'Hères  
Tél. :  
Email :

